

COMPTES RENDUS DES REUNIONS MENSUELLES

SEANCE DU JEUDI 1^{er} OCTOBRE 1959

PRÉSIDENTENCE DE M. LE D^r LAFON, PRÉSIDENT

Présents: M^{mes} Berton, Busselet, Fellonneau, Lafon, Montagne, Plazanet, la comtesse de Saint-Périer, la comtesse de La Verrie de Vivant, Villepontoux; M^{me} Chambran; MM. Max Ardillier, Benoît, Borias, Delfaud, Guthmann, Jacques, D. et J. Lassaigne, Lavergne, le D^r Maleville, Martial, Monnet, le professeur Eugène Pittard, Roussot, J. Saint-Martin et Villepontoux.

Excusés: M^{me} Guille, M^{me} Marqueyssat et M. Jean Secret.

NECROLOGIE. — M^{me} Albéric Cahuet; le D^r Régis L'Honneur, à la mémoire duquel une notice nécrologique sera consacrée.

L'assemblée s'unit aux condoléances exprimées par M. le Président.

FELICITATIONS. — M. Rouch, chevalier du Mérite Social.

ENTREES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS. — Secret (J.), *Le mobilier religieux. Les rétables de la Dordogne*. (Extr. des *Actes du Congrès des Sociétés savantes*, Bordeaux, 1957.) Paris, Impr. Nationale, 1959; in-8°, 6 p.; hommage de l'auteur;

Pierret (B.), *La caverne de Villars*. Photos de Jacques, Périgueux, impr. Périgourdine, 1959; in-8°, 30 p., 6 pl. h.-t.; hommage de l'auteur;

Notre Bulletin, du 25 septembre 1959, contenant un article du D^r Pascaud sur les agréments et la prospérité de la région de Neuvic; envoi des Usines Marbot et Cie;

L'ancien pont de Tourtoirac, photo de M. de Fayolle, agrandie en 13 × 18; don de M. l'abbé de Chadois.

M. le Président exprime aux donateurs les remerciements de la Société.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE. — A mentionner dans la *Revue du Libournais*, 3^e trim. 1959, l'étude de M. Redeuilh, *Services de bateaux à vapeur sur la Dordogne entre Libourne et Bergerac*; divers essais furent tentés en 1835, 1846, 1869, mais aucune liaison durable ne fut, en réalité, établie entre ces deux villes. M. Jean Secret signale, d'autre part, dans les *Actes du 82^e Congrès des Sociétés Savantes*, Bordeaux, 1957 (Paris, Impr. Nationale, 1959), l'article que M. L. Biskupsi consacre aux inscriptions de l'église Saint-Benoît, à Istambul (Turquie). Parmi les sépultures de cette église se trouve celle de Jean de Gontaut-Biron, baron de Salignac, ambassadeur de France, mort à Istambul le 12 octobre 1610. Son tombeau porte une inscription latine, reproduite dans l'ouvrage, avec le blason et la devise des Gontaut: *Perit, sed in armis*.

EXCURSION ARCHEOLOGIQUE. — M. le Président rend compte de l'excursion faite le dimanche 20 septembre par la Société; la persistance du beau temps a contribué à sa pleine réussite.

La première étape était le Cro de Granville, à Rouffignac. La Société fut aimablement accueillie à l'entrée de la fameuse caverne par les propriétaires, MM. Plassard père et fils, qui dirigèrent leurs invités dans l'immense dédale autrefois hanté par les ours; sur les parois maintenant bien éclairées des galeries souterraines, chacun put s'assurer de visu de l'authenticité des figures peintes ou gravées d'animaux préhistoriques et noter l'intérêt, également fort grand, des graffiti et des emblèmes, notamment des « cœurs vendéens », qui trop souvent recouvrent les premiers tracés.

L'itinéraire se poursuivit jusqu'à proximité du viaduc de Mauzens que dominent les ruines du donjon féodal de Miremont. A l'ancienne forge de Souffron, devenue une auberge, M. Secondat évoqua l'activité des petits établissements sidérurgiques de cette partie du Périgord sous l'ancien Régime.

Après avoir salué au passage les manoirs de Lortal et de Rocadon, et traversé le beau cirque des Eyzies, la caravane fit halte devant l'église et le château de Campagne, si dignes de tenter un peintre, et sur lesquels MM. Secret et Lavergne donnèrent de brèves explications.

Par Le Bugue et le cingle de l'Agranel, on atteignit, dans la riche plaine de la Vézère, l'église de Saint-Martin de Limeuil, bien connue par l'inscription de sa consécration (1194); le cimetière qui l'entoure conserve les sépultures de la famille Claretie. M. Jean Secret, ici encore, fournit à son auditoire toutes les précisions désirables sur cet édifice qui, bien qu'amputé d'un des bras de son transept, mériterait de faire l'objet d'une restauration convenable.

L'excursion se poursuivit dans la ville haute de Limeuil où la Société était attendue par M. le Maire, le président du Syndicat d'Initiative, M. Bouyrat, M. l'abbé Simon, curé-doyen de Lalinde, et d'autres amis. Par une exceptionnelle faveur, le parc du château des Galard, des Beaufort et des La Tour s'ouvrit aux visiteurs et du rond-point qui donne sur le confluent de la Dordogne et de la Vézère, ils purent contempler l'admirable paysage de la vallée et apprécier le vin d'honneur qui leur fut servi. Après que M. le Président eut remercié ses aimables hôtes, on se porta à l'église Sainte-Catherine, comme on sait, des plus modestes; mais la Vierge à l'Enfant du *xiv^e* siècle, placée dans une niche au-dessus du portail, ainsi que la Vierge Noire de Pintéricur, bon spécimen d'art local, étaient dignes des commentaires qu'en fit M. Jean Secret.

Il ne restait plus maintenant qu'à redescendre vers la ville basse. De la porte du Reclusou à la porte du port, Limeuil, dans son unique rue, offre tant de coins pittoresques et de détails charmants d'architecture, qu'il convenait de ne se point presser et l'on ne reprit sa place dans le car qu'au moment où le coucher de soleil empourprait l'horizon.

Le retour se fit sans incident à 20 h. 30.

COMMUNICATIONS. — En additif au procès-verbal de la séance du 2 avril dernier, M. Bernard Lesfargues, qui n'a que trente-cinq ans, écrit avoir vu de ses yeux la promenade du Bœuf Gras à Bergerac; les bouchers de la ville, questionnés à ce sujet par notre distingué collègue, fixent à 1934 ou 1935 la dernière promenade du Bœuf Gras.

M. Roger Couvrat-Desvergues, pour compléter la documentation réu-

nie par le Dr Lafon, signale qu'une d^{me} Marie Geneviève Couvrat-Desvergnés, de Nontron, est dite *Couvrylle* dans son contrat de mariage (1^{er} août 1839), avec Hippolyte Bosredon, qui fut juge de paix et maire du Change.

M. Jean Secret, dans une note remise au Secrétaire général, fait part des trouvailles récemment faites à l'abbaye de Chancelade. Des travaux d'assainissement, au sud de l'église, ont mis au jour des fragments de sarcophages et une belle pierre tumulaire, timbrée d'une croix ornée et, malheureusement, brisée. Au nord de l'église, en déblayant des terres, on a trouvé une carrellette de dallage (9 × 9 cm.) en brique rose, sculptée en creux d'une fleur de lys. Enfin, la porte la plus à l'ouest du cellier de l'abbaye conserve, à sa clef, l'inscription

PAR
1740
LAGVIZA
1740

Est-ce du maçon qui fit le cellier ou simplement de la porte qu'il s'agit? Il y a un village de Laguizat à Preyssac-d'Agonac.

Au cimetière de Saint-Front-de-Pradoux, M. Secret a photographié un bloc de pierre carré sur lequel sont sculptées les armes des Bonneau de la Jarthe, de Beaufort, avec la variante signalée par A. Froidefond de Boulzac (*Armorial de la Noblesse du Périgord*, t. I, p. 89).

Notre vice-président s'émeut des déprédations qui se commettent surtout en période de vacances dans le site et la station préhistorique classés de la Madeleine, à Tursac. Il réclame des mesures de surveillance plus efficaces et pense qu'une amélioration du chemin d'accès à la station ne pourrait que les faciliter.

L'assemblée se range à cette proposition.

M. Lavergne répare une omission de nos séances de cet été en rappelant la découverte faite à l'abri du Facteur, à Tursac, le mercredi 5 août, d'une statuette de Vénus couchée, les genoux repliés, de 8 cm. de haut sur 40 mm. de large; la matière est une stéatite translucide. Cette pièce, après avoir été présentée au Congrès préhistorique qui s'est tenu à Monaco, a été déposée au Musée de l'Homme par l'inventeur, M. Delporte, professeur au lycée de Montbrison.

M^{me} de Saint-Périer entretient l'assemblée d'un menhir sis à Puy-de-Fourches. C'est un bloc de pierre ocrée, feuilletée, qui est de nature gréseuse, micacée, cristallophyllienne, analogue aux tables des dolmens de Valenil, Condat-sur-Trincou et Paussac. A l'appui de sa communication, notre distinguée collègue fait circuler de fort belles photos.

M. le Dr Lafon dit qu'il y a au Roc, près de la Boussière, à Goulounieux, des fragments de dolmen faits de cette même pierre.

M. Secondat pense que le mégalithe de Puy-de-Fourches a été signalé et le rapproche de celui de Peyragude, dans la commune de Lolme.

Notre collègue Jacques signale que plus de vingt mille visiteurs ont été dénombrés à la grotte de Villars depuis le 1^{er} juillet, date de l'ouverture au public. Il annonce qu'une exposition photographique, sur le thème: « La Vierge dans l'art périgourdin », est en préparation pour la première quinzaine de novembre.

M. le Dr Lafon s'est demandé de quelle jambe était amputé le général Daumesnil. La question peut paraître saugrenue, et pourtant lorsqu'on

examine les portraits en pied de ce vaillant soldat ou les dessins représentant les épisodes de sa vie, on constate que son pilon est figuré tantôt à droite et tantôt à gauche. Ainsi le peintre Philippoteaux nous le montre, à la défense du fort de Vincennes, sans sa jambe droite. Bien mieux, Gerlier, qui a illustré l'ouvrage du général Ambert, *Trois hommes de cœur* (Tours, Mame, s. d.), où sont figurées des scènes de la vie de Daumesnil, alterne la jambe droite et la jambe gauche. Il semble bien, malgré ces variations, que c'est bien celle-ci que le héros périgourdin perdit à Wagram, dans les circonstances rapportées par son fils dans le discours qu'il prononça lors de l'inauguration du monument du général à Vincennes, le 10 mai 1873.

Daumesnil était, en 1809, colonel des chasseurs à cheval de la Garde. Quant il se préparait à charger les Autrichiens avec son régiment, un boulet, après avoir traversé le ventre de son cheval, lui aurait broyé la jambe gauche. Il est plus probable que le choc du boulet fit s'abattre la monture avant que son cavalier ait eu le temps de se dégager. La jambe, prise sous le corps du cheval fut écrasée. La fracture ouverte qui en résulta nécessita l'amputation, pratiquée par Larrey sur le champ de bataille; il n'y avait pas d'autre moyen de sauver le blessé en évitant l'infection et la gangrène.

Quoiqu'il en soit, le sculpteur Rocher, auteur de la statue dont la réplique se dresse sur notre Cours Montaigne depuis le 28 septembre de la même année, s'est rangé à ce point de vue de la famille et a placé le pilon à la jambe gauche.

M. Géraud Lavergne donne un aperçu de l'étude qu'il a entreprise sur le château de Clermont-de-Beauregard et les familles nobles qui l'ont possédé du xiii^e au xviii^e siècle. Cet historique sera publié dans le *Bulletin* dès que certains points encore douteux ou obscurs auront été élucidés.

M. Delfaud prépare un travail d'ensemble sur les murailles et cabanes de pierres sèches, si nombreuses en Périgord, notamment dans les sols pauvres. Il décrit plus en détail un curieux ensemble existant à Saint-Julien-de-Bourdeilles qui comprend des cabanes dans les vignes en terrasse, un enclos pour les animaux (probablement des porcs) et des chemins d'accès bordés de murettes. Aucune trouvaille n'ayant été faite en surface, les éléments de datation font défaut. A titre indicatif, notre collègue se réfère aux travaux de M. Claude Barrière et du professeur Nougier sur les traces de l'Age de Bronze en Nontronnais et dans la forêt de Fontainebleau; mais il est douteux qu'il faille remonter aussi loin.

M. Secondat ajoute quelques observations qui confirment cette façon de voir.

SEANCE DU JEUDI 5 NOVEMBRE 1959

PRÉSIDENTE DE M. LE D^r LAFON, PRÉSIDENT

Présents: M^{mes} Fellonneau, Médus, Ponceau, de Saint-Périer et Villepontoux; MM. Ardillier, Becquart, Belanger, Berthelot, Borias, Boucher, le P. Grillon, Jacques, A. Jouanel, J. Lassaigne, Lavergne, Martial, Saint-Martin, Secondat, Secret, le D^r Sigaud et Villepontoux.

Se sont fait excuser: MM. Roussot et Soubeyran.

Félicitations: M. Bourdeillette, nommé ambassadeur en Israël.

ENTREES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS. — Distribution des prix de l'Institution Saint-Joseph de Périgueux, 1901; impr. Cassard, in-8°, 61 p.; — Concours international de Musique, Périgueux, 1938; impr. Périgourdine, in-8°, non paginé, illustré; — Programme de la représentation du cirque-ménagerie Hagenbeck; Périgueux, impr. de *Périgueux-Sports*, feuille; — Deux airs de musique religieuse par l'abbé Boyer, maître de Chapelle de la Cathédrale de Périgueux (1926-1929); — Société des Beaux-Arts de la Dordogne. Salon d'automne 1959; Périgueux, impr. Joucla; in-8° non paginé; don du D^r Ch. Lafon;

Lacape (H.), *Notice sur Tallien (1767-1820)*; Bordeaux, impr. Taffard, 1959; in-8°, 179 p.; hommage de l'auteur;

Ducasse (Jean), *Leybornia* (Extr. de la *Revue du Libournais* 1958); Libourne, impr. Gélix, 1959; in-8°, 35 p., 1 pl.; hommage de l'auteur;

Bulletin du Laboratoire du Musée du Louvre, n° 4 (septembre 1959), contenant l'article de M^{me} Hours, *Diplyque de la confrérie de Rabastens* [peinture du XIII^e siècle, conservée au Musée du Périgord]; Paris, impr. Tournon et C^o; in-4°. 64 p., ill.; don de M. Soubeyran, conservateur du Musée;

Pariset (F.-G.), *Dessins de voyages. Artistes français en Italie dans la seconde partie du XVIII^e siècle*. (Extr. de la *Gazette des Beaux-Arts*, septembre 1959.); in-4°, 12 p., ill.; hommage de l'auteur;

Bulletin du Cinquantenaire de l'Association amicale des anciens élèves du Collège Henri IV de Bergerac, n° XXXI, 1959, contenant l'article de M. A. Jouanel, *Gervais Berrut, premier principal du collège depuis la Révolution*; Bergerac, impr. Trillaud et C^o; in-8°, 34 p.; hommage de M. A. Jouanel;

Notre Bulletin, des 9 et 23 octobre 1959, contenant la suite de l'article du D^r Gaussien, *La grotte ornée de Gabillou*; envoi de la Direction des Usines Marbot et C^o.

M. le Président exprime aux différents donateurs les remerciements de la Société.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE. — Notre distingué collègue, M. André Chastel, définit la vraie « sauvegarde » de l'art et des sites: « celle qu'assurent les mœurs; les lois ne sont rien sans l'instinct commun et le goût qui leur répond » (*Sites et Monuments*, avril-juin 1959). M. Marcel Aubert consacre au guide de M. Lavergne, *Beynac et ses seigneurs*, une note dans le *Bulletin monumental*, fasc. 3 de 1959. Dans le *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, tome LXXXVII, 2^e livr., M. Couvrat-Desvergnès a relevé une communication sur la fête des Cornards à Sauxillanges (Puy-de-Dôme), avec référence à celle qu'on célébrait à Payzac-de-Lanouaille (p. 248), et p. 258, un article de *La Mode*,

revue ultra-légitimiste, n° du 5 octobre 1844, où le maréchal Bugeaud est vivement pris à partie. M. Jean Secret annonce, aux Editions des *Cahiers d'Art*, la publication d'un magnifique ouvrage de Christian Zervos, *L'Art de l'époque du Renne en France*, avec une étude de M. l'abbé Breuil, de l'Institut, sur la formation de la science préhistorique. Il indique que deux églises du Périgord, celles de Besse et de Carsac, sont décrites dans le *Quercy roman*, dernier volume paru dans la Collection Zodiaque.

L'ouvrage de M. Henri Lacapè sur Tallien et les autres publications spécifiées aux ENTREES font l'objet de commentaires de la part du Président et du Secrétaire général.

A noter, à propos du diptyque de Rabastens, qui provient de la collection de Mourcin, la documentation sensationnelle que nous apporte M^{me} Hours, en rendant visibles, grâce à la lumière infra-rouge, les parties endommagées de cette peinture du XIII^e siècle. Les reproductions 3 et 4 juxtaposent en effet la même partie du diptyque: à gauche, en lumière naturelle; à droite, en lumière infra-rouge.

85^e CONGRES DES SOCIÉTÉS SAVANTES. — Il se tiendra à Chambéry et à Annecy, du 8 au 12 avril 1960.

Les modifications apportées à la date des vacances scolaires de Pâques ont nécessité le déplacement des diverses manifestations du Congrès.

Outre les séances de travail, elles comprendront des visites de musées et de sites et des excursions (le dimanche 10 avril).

Les demandes de participation au Congrès doivent parvenir entre le 1^{er} et le 31 janvier prochain à la *Direction des Bibliothèques de France* (Comité des Travaux historiques et scientifiques) 55, rue Saint-Dominique, Paris (7^e).

COMMUNICATIONS. — Il est donné lecture d'une étude critique de Dom Becquet, de l'abbaye de Ligugé, sur la date de la mort en Palestine de l'évêque de Périgueux Renaud de Thiviers (1102). Ce travail sera inséré dans le *Bulletin*.

M. le Secrétaire général présente ensuite une communication de M. Roussot sur les stations néolithiques de Boulogne et d'Escoire, dans la vallée de l'Isle, en amont de celle de Goudaud.

M. le D^r Lafon signale qu'à l'Exposition des Beaux-Arts, qui a fermé ses portes dimanche dernier, à côté d'œuvres céramiques récentes, dues notamment au talent de notre collègue M. Albe, on avait exposé des produits d'anciennes faïenceries périgourdines, en particulier quelques très beaux spécimens de la fabrique de Bergerac.

A ce propos, il présente un petit vase en faïence blanche grossière, haut de 47 et large de 38 mm., portant sur sa panse deux lettres faites au pochoir avec du bioxyde de manganèse, V. F.

« Ces petits récipients sont connus depuis longtemps et je vous en montre un pour avoir l'occasion de rapporter l'anecdote suivante:

» Il y a quelques années, étant de passage à Paris, j'aperçus dans la vitrine d'un antiquaire du VIII^e arrondissement, un de ces petits pots exposé sur un socle. Par curiosité j'entrai dans la boutique et je demandai à voir cet objet; le commerçant me dit qu'il s'agissait d'un vase du XVI^e siècle, destiné probablement à contenir de l'eau bénite; mais il avoua ne pas connaître la signification des deux lettres. Naturellement, il demandait pour un objet si rare un prix fort élevé pour l'époque.

» Je ne pus m'empêcher de rire et je dis à l'antiquaire qu'il s'agissait d'un de ces petits pots qu'on fabriquait jusqu'à ces dernières années à Thiviers et dans lesquels la famille Theulier vendait la pommade ophthalmique de la Veuve Farnier (V.F.).

» Avec un sourire de supériorité dédaigneuse, l'honorable commerçant, qui était expert devant les Tribunaux, me fit comprendre que j'étais un plaisantin et il remit dans sa vitrine ce produit de l'industrie périgourdine.

» Pour plus de précision, je me suis adressé à mon collègue et ami le Docteur Jean Durieux, à qui tout ce qui est thibérien est familier; il m'a confirmé que pendant 30 ans, jusqu'à la fermeture de la dernière faïencerie (celle de Desmarthon, concurrent, puis successeur de Dubourdien), il avait vu fabriquer ces petits pots à pommade à Thiviers ».

M. Jouanel, vice-président, retrace la carrière de Gervais Berrut, premier principal du collège de Bergerac (Voir aux ENTREES). Né à Gerde (Hautes-Pyrénées) en 1748, il enseigna au collège de Périgueux et dans plusieurs autres maisons de Doctrinaires. Devenu recteur de celle de Moulins, il eut Lakanal sous sa direction et quand, en octobre 1793, celui-ci fut nommé représentant en mission dans la Dordogne, il fit appel à Berrut pour mettre en train la manufacture d'armes de Bergerac. A l'arrêt des fabrications, l'ex-religieux, redevenu instituteur, fut choisi comme bibliothécaire à Bergerac, il s'y maria en 1798 et y fonda le pensionnat qu'il a dirigé à la satisfaction générale jusqu'en 1810. Il alla mourir à Maurens, chez son beau-frère, le 1^{er} juin 1818.

M. Jouanel complète et rectifie l'article consacré par la *Bibliographie générale du Périgord*, tome I, p. 428, au pasteur bergeracois Jean Frescarode. Il retrace à la suite la biographie de son fils, Jérémie Frescarode (1681-1749), qui fut pasteur en Hollande, docteur en philosophie et professeur à Rotterdam. Ces notes seront publiées dans le *Bulletin*.

M^{me} de Saint-Périer présente à l'assemblée le moulage en plâtre du buste de dieu gaulois tricéphale trouvé à Condat-sur-Trincou vers 1859 et dont l'original est entré au Musée archéologique de Bordeaux en 1899. Cette pièce va enrichir le Musée de Brantôme dont notre distinguée collègue est la conservatrice. Elle se propose d'étudier plus en détail, à l'intention du *Bulletin*, ce remarquable fragment sculpté du 1^{er} siècle de notre ère.

Condat-sur-Trincou a livré nombre d'antiquités celtiques ou gallo-romaines, dont une tête de statue de pierre, ayant servi de matériau de remplissage, qui a été trouvée, il y a quelques années, dans un mur de cette localité par M. Jean Secret.

Notre vice-président signale, avec photos à l'appui, divers objets mobiliers qui ont retenu son attention dans les églises de Sarlat, Nadaillac, Ligeux, Carluçet et à la jolie chapelle d'Azeral.

En réponse à la question qu'il a posée dans le *Bulletin* au sujet d'un Raphaël qui aurait existé à Périgueux, il a reçu de M^{me} Lucien de Maleville une lettre confirmant qu'un tableau attribué au grand peintre, *La Belle Jardinière de Florence*, faisait partie de la succession du marquis de Maleville; il le tenait de son aïeul, le baron Boucher Desnoyers, de l'Institut, qui a gravé l'œuvre de Raphaël d'Urbino. Ce tableau, resté longtemps dans l'indivision, fut vendu par la famille à un notaire de Périgueux, M^r Barret, lequel ne tarda pas à s'en défaire; mais l'acquéreur

contesta l'authenticité; il y eut procès, la peinture sortit abîmée de l'expertise et l'on ne sait au juste ce qu'elle est devenue.

A une question posée par M. Jean Lassaigne, au sujet de l'aménagement de l'espace rendu libre par la démolition du quartier des Rues Neuves, qui est sur le point d'être achevée, M. Jean Secret fournit quelques indications sur les projets de la municipalité de Périgueux.

Jacques fait circuler de fort belles photos prises au manoir fortifié de Jaillac, à Sorges, qui mériterait de faire l'objet d'une étude historique et archéologique.

ADMISSIONS. — M. Jean Lachastre, instituteur, boulevard François-1^{er}, 75, Le Havre; présenté par M^{lle} Dreyfus et M. J.-P. Durieux;

M. Paul Viala, rue Victor-Hugo, 115, Périgueux; présenté par MM. Max Ardillier et Lavergne;

M^{me} de Villepin, Saint-Lazare, par Condat-Le Lardin; présentée par MM. Jean Secret et Blanc.

SEANCE DU JEUDI 3 DECEMBRE 1959

PRÉSIDENCE DE M. LE D^r LAFON, PRÉSIDENT

Présents: M^{mes} P. Aublant, Berton, Busselet, Fellonneau, Guille, Marchat, Médus, Montagne, de Saint-Périer et Villepontoux; M^{lle} Marquessat; MM. Max Ardillier, P. Aublant, Berthelot, Borias, Lavergne, Michel, Saint-Martin, Sauve, Secondat et Villepontoux.

Se sont fait excuser: MM. Jacques, Jouanel, J. Lassaigne, Roussot et Secret.

NECROLOGIE. — M^{me} Gayout.

L'assemblée s'unit aux condoléances exprimées par M. le Président.

REMERCIEMENTS. — M^{me} de Villepin.

ENTREES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS. — *Collections ethnographiques* du Musée de Préhistoire et d'Ethnographie du Bardo, publiées sous la direction de L. Balout. Planches. Album n° 1. Touareg Ahaggar. Préface de R. Capot-Rey; Paris, Arts et Métiers graphiques, 1959; in-4°, 86 pl. en noir et en couleurs; de la part de M. P. Delouvrier, délégué général;

Grenier (Alb.), *Manuel d'archéologie gallo-romaine*. 3^e partie: L'Architecture. * * *Ludi et circenses*; Paris, éd. Picard, 1958; in-8°, 465 p., ill.; achat de la Société;

Saint-Aulaire (M^{re} de), *Henri de Verthamon, zouave pontifical volontaire de l'Ouest mortellement blessé au combat de Loigny le 2 décembre 1870*; 3^e éd.; Périgueux, impr. Cassard, 1914; in-8°, 128 p.; achat de la Société;

Exposition photographique. La Vierge dans l'art périgourdin. 68 photos 30 × 40 par Jacques. Présentation de Jean Secret; Périgueux, impr. Périgourdine, 1959; in-8°, 16 p., ill.; hommage de Jacques et don du D^r Lafon;

Notre *Bulletin*, du 6 novembre 1959, contenant la suite de l'article du D^r Gausсен sur la grotte ornée de Gabillou; envoi de la direction des Usines Marbot et Cie.

M. le Président exprime des remerciements aux divers donateurs.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE. — Dans le *Bulletin de la Société pré-historique française*, d'octobre 1959, M. Fernand Lacorre, comme suite à sa communication précédente (pp. 53-57), trace le *Tableau chronologique du Périgordien et de l'Aurignacien*, ce qui constitue une classification des industries à éclats et à bord abattu; le D^r Jean Gausсен étudie, pour sa part, un gisement magdalénien dans la vallée de l'Isle, *L'abri Juncau à Sourzac* (lisez Sourzac). Les *Mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente*, année 1958, nous apportent l'*Inventaire de la Charente gallo-romaine*, par M. Joseph Piveteau, un travail qui devrait bien être fait aussi pour la Dordogne; et M. Milliat voit dans l'édicule, ou « reliquaire », de l'église monolithe d'Aubeterre, une reproduction plus ou moins fidèle du Saint-Sépulchre de Jérusalem. Dans le *Périgordien de Bordeaux*, de novembre, sous le titre: *La Dinde aux truffes*, M. Joseph Saint-Martin a retracé l'équipée mystico-révolutionnaire de Suzette Labrousse et M. de Bruc présente des portraits de la famille de Chabans, conservés au château de la Chapelle-Faucher. Dans le *Bulletin de la Diana*, n° 3 de 1959, M. le Président a encore noté la communication de M. Bernard sur *Les croix en fer forgé du Forez*. Il signale enfin que *Loisirs de Périgord*, le poétique recueil de Gérard Lavergne, est paru.

EXPOSITION MARIALE. — L'exposition photographique, sur le thème « La vierge dans l'art périgourdin », qui s'est tenue le mois passé dans le hall du journal *Sud-Ouest*, à Périgueux, a été une véritable révélation des richesses d'art contenues dans les églises du département. Les magnifiques photographies de Jacques, présentées sur des panneaux conçus avec goût dans un cadre de plantes vertes, ont fait l'objet d'un savant catalogue rédigé par notre vice-président, M. Jean Secret, conservateur des Objets mobiliers classés du département.

SOIREE « SON ET LUMIERE » A L'EGLISE DE LA CITE. — Elle eut lieu le 2 décembre à 21 heures, sous la présidence de Mgr. Louis, évêque de Périgueux et Sarlat. Une évocation historique de notre ancienne cathédrale, par M. l'abbé Grillon, sa présentation archéologique par M. Jean Secret, ont été suivies d'un récital sur les orgues de l'église qui furent auparavant celles de Saint-Front.

COMMUNICATIONS. — M. de Mirandol a signalé au Secrétaire général qu'il a dans ses archives familiales un parchemin du début de 1201 concernant le château de Mirandol (Lot). Cet acte a été enregistré par Gérard Lavalem, notaire public de la bastide du Mont-Domme; il porte un sceau de cire verte, malheureusement très mutilé, qui paraît bien être celui du garde-sceau royal de cette ville (semis de fleurs de lys). Ce sceau ne figure ni dans Douët d'Arçq, ni dans le *Sigillographie du Périgord*, de Ph. de Bosredon.

M^{me} de Saint-Périer nous montre la matrice en cuivre du sceau dont l'abbaye de Chancelade usait avant la révolution: elle est conservée dans la famille à laquelle l'avait remise le dernier syndic de l'abbaye, le P. Durieux. De forme ovale, cette matrice est à l'effigie d'une Vierge à l'Enfant, représentée debout; la légende paraît être:

S(igillum) CONVENTUS ABBATIE DE CANCELLATA.

A côté du menhir qu'elle a dernièrement repéré, notre distinguée collègue a trouvé une roche à cupules à peine enterrée. Le propriétaire du champ, aussitôt mis en goût, a fouillé le sol et mis au jour d'autres roches qui n'offrent aucun intérêt archéologique.

M. l'abbé Chaumette, curé doyen de Montagnier, qui est, on le sait, le mieux documenté sur les vestiges anté-historiques de la commune de Paussac, a indiqué à M^{me} de Saint-Périer un monument mégalithique qu'elle est allée voir. Il couronne de sa masse rocheuse le sommet d'un plateau aride. Le socle présente une cavité naturelle servant d'abri et une sorte de rigole; au-dessous, il se pourrait qu'il existât une chambre souterraine.

M^{me} de Saint-Périer a l'intention de demander l'inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments préhistoriques de ce curieux ensemble rupestre.

M. Secondat raconte ce qui vient de se passer à Plazac.

M. Labrousse exploitait une castinière, dont les matériaux servent à empierrer les chemins vicinaux de la commune; dans les derniers jours du mois d'octobre, on s'aperçut que de nombreux bifaces préhistoriques se trouvaient dans la castine répandue. Plusieurs centaines de mètres cubes avaient déjà été enlevées par la pelle-mécanique et les camions.

MM. Vidal, Delbousquet, Lajoie, qui s'intéressent à la préhistoire, ont aussitôt entrepris quelques recherches dans la carrière, tandis que MM. Béjault, Labrousse, Maurice Faure, et surtout M. Roussarie, employé du service vicinal, réussissaient, au cours de l'enlèvement ou de l'épandage, à sauver une quantité importante d'outils préhistoriques.

M. Secondat a pu se rendre sur les lieux les 24 et 25 novembre derniers. Il est trop tôt pour faire une étude définitive des trouvailles, la récolte se continuera au cours des travaux, momentanément interrompus. Mais il était indispensable de noter dès maintenant certaines caractéristiques des objets recueillis, qui pourraient, pour certaines raisons, être dispersés et pratiquement perdus pour l'étude dans un avenir prochain. La castinière se trouve dans la commune de Plazac, à 600 m. à l'est du bourg, au bas du coteau de la Girvarie et à la jonction des vallons du Colombier et de la Brauge ¹. Sur 20 mètres d'ouverture, et 3 mètres de puissance au centre, elle présente les couches suivantes: couche arable: 0 m. 20; cailloutis moyen: 0 m. 10; sable fin: 0 m. 20; cailloutis moyen avec rares gros éléments: 0 m. 20; sable fin: 0 m. 15; cailloutis moyen à gros éléments: 0 m. 25; sable fin: 0 m. 15; cailloutis avec gros éléments: 2 m.

Il s'agit là d'un dépôt quaternaire, disposé par couches nettement identifiables. L'outillage recueilli jusqu'ici, alors qu'il s'en est beaucoup perdu, permet de constater la nette prédominance des bifaces. M. Secondat n'a pas vu ce qu'ont recueilli MM. Labrousse, qui aurait 5 ou 6 bifaces, Lajoie qui en aurait 1 ou 2, et Vidal; mais M. Secondat a pu voir, photographe, dessiner ou noter sommairement les collections de M. Béjault, de la Marjolaine, qui a 2 bifaces intacts, 3 gros bifaces cassés, 5 pointes moustériennes, 3 disques, et de gros outils de fortune; de M. Maurice Faure, de Chelles, qui a 2 bifaces, 2 pointes moustériennes, dont l'une avec coup de burin, et un grand nombre d'outils de fortune; de M.

1. Dans ce dernier vallon, à 200 mètres de la castinière, Brémontier visita, en 1778, une grotte qui existe encore, mais où jusqu'ici on n'a rien relevé d'intéressant au point de vue préhistorique.

Delbousquet, du Duc, la plus nombreuse, avec une quinzaine de coups de poing, 4 ou 5 gros bifaces grossièrement taillés, 4 gros disques, des pointes moustériennes typiques, dont l'une avec coups de burin, et 4 ou 500 pièces indéterminées d'un outillage occasionnel et fruste; enfin la collection de M. Roussarie, récoltée en surface sur les chemins au moment de l'épandage, la plus riche en très beaux bifaces, plus de 20, plusieurs pointes moustériennes, quelques disques, un très joli couteau, 2 ou 3 lames larges et des outils occasionnels.

Il serait imprudent de donner une classification définitive; mais la rareté de l'outillage autre que les bifaces, la présence du moustérien typique, l'observation attentive des silex, dont très peu sont roulés, permet de déceler, probablement, du Tayacien, puis avec certitude, du Moustérien de tradition acheuléenne et du Moustérien typique, dans un dépôt de castine solifluée, datant peut-être de l'interglaciaire Riss-Wurm.

M. Joseph Saint-Martin remarque que parmi les portraits de la famille de Chabans publiés par le *Périgourdin de Bordeaux* de novembre, ne figure pas celui du sieur du Maine, Louis, baron de Chabans, gentilhomme ordinaire de la Chambre, gouverneur de Sainte-Foy-la-Grande et général de l'artillerie de la république de Venise. Ce contemporain d'Henri IV et de Louis XIII appartenait à une branche cadette de la maison de Chabans, dite de Saint-André ou d'Epeluche, selon M. de Montégut, qui a publié son portrait gravé dans le *Bulletin* de la Société en 1908 (t. XXXV, p. 357-359); il a sa notice incomplète dans la *Bibliographie générale du Périgord*, t. 1^{er}, p. 117.

A la suite de l'étude que MM. Desgraves et Jouanel ont consacrée, dans *La Dordogne et sa région* (voir p. 98) à l'imprimerie à Bergerac aux XVII^e et XVIII^e siècles, M. Saint-Martin a eu la curiosité de comparer aux fiches bibliographiques établies par ces auteurs les volumes correspondants qu'il conserve dans sa bibliothèque. Aussi a-t-il pu noter un certain nombre de variantes dans les ouvrages qui sortent de l'imprimerie protestante de Vernoy, et particulièrement en matière de frontispices gravés. Ce travail paraîtra dans le *Bulletin*.

ADMISSIONS. — M^{me} Laure de Bonneville, née Henriot, château de la Vassaldie, Goûts-Rossignols; présentée par MM. Vergnaud et Secondat;

M. Alain Brieux, membre de la Chambre syndicale des Experts en objets d'art, rue Jacob, 48, Paris (6^e); présenté par MM. Lavergne et Secondat;

M. Jean Madelaigue, ancien journaliste, peintre et dessinateur, château de Saint-Geniès; présenté par MM. Fayoux et Secondat;

M^{me} Marie-Henriette Marsac, boulevard Bertrand-de-Born, 36, Périgueux; présentée par M^{le} Marqueyssat et M. Secondat.

M. Serge Royaux, propriétaire, Saint-Jean-d'Estissac; présenté par MM. Fleury Manliès et Jean Secret.

Le Secrétaire général,

G. LAVERGNE.

Le Président,

D^r CH. LAFON.

INVENTAIRE DES PEINTURES MURALES EN PÉRIGORD

Les peintures murales ¹ du Périgord n'ont jamais été étudiées dans leur ensemble, ni même inventoriées. Nous ne prétendons point les étudier ici, mais plus modestement en donner un inventaire que nous voudrions exhaustif. Du moins énumérerons-nous les éléments connus et visibles, car il est probable que les plâtras qui déshonorent beaucoup de nos églises ont recouvert des décorations peintes, et que celles-ci réapparaîtront quelque jour, comme cela s'est produit, en 1958, à Vauclaire, et en 1959, à Saint-Front-de-Pradoux. Nous voudrions seulement préparer le chemin à des spécialistes et à des techniciens, susceptibles d'étudier minutieusement ces œuvres attachantes, de les comparer, de les dater, d'en étudier la morphologie, la stylistique, les procédés, les thèmes et la chronologie ².

Plutôt que de présenter ces peintures murales dans une liste alphabétique, nous avons préféré les répartir dans un ordre chronologique dont nous savons, hélas, qu'il n'est qu'approximatif et demande vérifications et retouches. Ce procédé, pour imparfait qu'il soit, a au moins le mérite de révéler que le Périgord, même s'il n'est pas un foyer de grandes fresques (on y chercherait en vain des fresques romanes, alors qu'il est relativement près de Saint-Amand-de-Boixe et de Saint-Savin-sur-Gartempe...), a du moins connu la tradition picturale de l'époque gothique, soit dans ses églises, soit dans ses chapelles castrales, soit même dans ses vieilles demeures seigneuriales.

Nous avons dit que ces peintures murales étaient à peu près passées inaperçues : seules celles de Cadouin, de l'Hôtel Gamanson à Périgueux, de la chapelle du Cheylard, à Saint-Geniès, de Saint-Julien-de-Lampon, de Cumont, ont jusque là fait l'objet d'une monographie. Du moins espérons-nous que ce travail donnera aux historiens de l'Art l'occasion d'examiner de plus près ces œuvres rarement brillantes, souvent naïves, parfois touchantes, mais en tout état de cause, révélatrices de l'art de notre petite province.

*
**

1. Nous disons bien murales, et non pariétales, notre intention n'étant pas de remonter jusqu'aux brillantes figurations de la préhistoire, telles que celles de Lascaux, de Font-de-Gaume ou de Miremont. Nous n'évoquerons même pas les quelques fragments de stucs gallo-romains trouvés ça et là, en Périgord, à Périgueux et à Montcaret.
2. Faute d'une étude approfondie, nous n'avons pas distingué les fresques véritables des peintures à la détrempe, à la tempéra, à la colle, à l'huile, au blanc d'œuf, et les nombreux intermédiaires entre ces procédés.

Signalons en passant que ni le Périgord, ni d'ailleurs les régions environnantes, ne sont riches en peintures murales. Si l'on considère la carte des fresques romanes de France, établie par P.M. Michel ³, on constate que le Périgord est vide, et que les fresques les plus proches sont à Rocamadour et Saint-André-des-Arques (Lot), Saux (Tarn-et-Garonne), Saint-Junien (Haute-Vienne), Montmoreau (Charente) et Saint-Emilion (Gironde). Encore ces lieux ne conservent-ils que des traces et non de vastes ensembles. Il faut aller jusqu'à Saint-Savin-sur-Gartempe pour trouver un ensemble considérable.

XIII^e ET XIV^e SIECLES

Maintes fois retouché à diverses époques, le château de *Salignac* ⁴ conserve des parties très anciennes (XII^e siècle). Dans sa partie la plus antique, on voit encore les traces d'une chapelle orientée, à deux étages. L'étage inférieur comprenait une nef carrée, voûtée d'arêtes, et une abside semi-circulaire. De l'étage supérieur, voûté d'un berceau, ne subsistent que deux arcs d'applique, retombant sur des colonnes engagées, à chapiteaux frustes, du XI^e s. Le mur N. de l'étage supérieur porte la trace d'une fresque à peine déchiffrable : on entrevoit un arbre; peut-être est-ce l'arbre de Jessé ⁵, à moins que ce ne soit un arbre généalogique des Salignac, car il semble qu'on y pourrait voir des traces d'armoiries.

Si la forteresse d'*Auberoche* ⁶ a entièrement disparu, du moins sa chapelle romane a-t-elle été conservée avec sa belle abside semi-circulaire, ornée de contreforts-colonnes. De sa falaise, elle surplombe la route; malheureusement, elle est dans un état déplorable, et il est probable que dans quelques années, rien n'en subsistera. Cette chapelle castrale, de modestes dimensions, (10 × 6 m.), avait reçu un ensemble de peintures murales dont il reste présentement de si pauvres témoins qu'il est impossible de les étudier. Par malchance, nulle étude antérieure ne leur a été consacrée : à peine quelques allusions dans le *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord* nous donnent-elles quelques indications ⁷. Par contre, un précieux album de dessins de Léo Drouyn, exécuté vers 1855, et devenu la propriété de ladite Société, nous conserve quelques renseignements iconographiques. On aperçoit, au centre de l'abside, un

3. P.M. MICHEL, *Fresques romanes des églises de France*, Paris, Edit. du Chêne, 1949. (Cf. aussi L. BRON-GUERRY, *Fresques romanes de France*, Hachette, 1958).

4. Arr. de Sarlat.

5. Cf. *B.S.H.A.P.*, 1931, p. 151. Dans cette hypothèse, le thème serait identique à celui de Cumond.

6. Comm. du Change, cant. de Savignac-les-Eglises.

7. *B.S.H.A.P.*, 1881, p. 196.

Christ en croix, entre la Vierge et saint Jean. Au-dessus des bras de la croix, un ange porte le soleil, un autre le croissant de la lune. A la gauche du Christ, apparaissent, logés sous des arcs plein cintre, d'abord un évêque, puis saint Pierre, puis un saint (Paul ?), devant lequel s'agenouille un chevalier, au-dessus duquel une inscription gothique dit « Ebelet ». Au-dessous, court une frise imitant une tenture plissée. A la droite du Christ, trois scènes, toujours logées sous des arcs, l'Annonciation, la Visitation, et, semble-t-il, la Nativité (?). Près de l'arc triomphal apparaissait un combat de chevaliers : un cheval bondit, un autre tombe; un chevalier tué est vêtu d'une cotte de mailles, d'une cuirasse et d'un casque conique, il a un bouclier rond. Le vainqueur a disparu; il avait un bouclier rectangulaire et l'on retrouve, près de lui, l'inscription « Ebelet ».

Un autre côté présentait deux registres. Celui du bas encadrait, sous cinq arcs plein cintre, les trois Rois Mages, un personnage non identifié et une Vierge portant l'enfant sur ses genoux, le tenant de la gauche, et portant dans la droite un sceptre terminé par une fleur de lys. Le registre supérieur montre le Massacre des Innocents : un soldat, coiffé d'un casque rond, embroche un enfant de son épée. Sous une couronne apparaît un écu où l'on ne déchiffre qu'un lambel.

Outre ce document, nous possédons une photographie exécutée par le marquis de Fayolle, vers 1900, qui est précisément celle du registre inférieur cité plus haut : l'Adoration des Mages. L'épreuve révèle que le dessin de Drouyn était fidèle et objectif, compte tenu des déprédations qui avaient pu mutiler les fresques entre 1855 et 1900 : en effet, des écaillures apparaissent et un fourmillement de *graffiti*. Du coloris de ces fresques, on ne pourrait rien dire si les croquis de Drouyn n'avaient pris soin de les noter : rouge, bleu, brun Van Dyck, vert ⁸.

L'église de Coulaures ⁹ conserve une peinture murale dans son abside romane. Elle est logée sous un des sept arcs d'applique brisés qui retombent sur des colonnes à chapiteaux sculptés.

Un ensemble de peintures a probablement occupé toute l'abside semi-circulaire, réparti dans les entrecolonnements, sous les sept arcs d'applique brisés. Il n'en reste qu'un morceau, difficile à étudier, car il est caché derrière un énorme rétable du xvii^e siècle. A gauche, un personnage nimbé, vêtu d'une longue robe et d'un ample manteau, appuie sa gauche sur un bâton. A droite, un autre personnage nimbé, s'appuie de la droite sur un bâton. Impossible d'identifier ces deux personnages qui sont peut-être des apôtres, si

8. Notre confrère, M. Lassaigue, prépare un travail sur cet ensemble de fresques. Nous souhaitons qu'il découvre plus de renseignements graphiques ou descriptifs que nous n'avons pu nous-mêmes en retrouver.

9. Cant. de Savignac-les-Eglises.

l'on admet que six arcs pouvaient encadrer chacun deux apôtres, l'arc médian étant occupé par la baie axiale.

Au-dessus des têtes, court un bandeau horizontal, à la hauteur des chapiteaux, bandeau qui a peut-être reçu une inscription gothique. Dans l'écoinçon de l'arc est un ange à mi-corps, bras étendus.

Les couleurs sont le vert, le noir, l'ocre et le roux. La peinture semble de la véritable fresque, posée sur un enduit frais. Sous cet enduit, il semble qu'il y ait déjà eu une peinture murale plus ancienne. La peinture supérieure pourrait dater de la fin du xiii^e ou du début du xiv^e siècle.

Au sud de l'église de Plazac ¹⁰, subsiste, d'un portail roman, un piedroit encore orné de peintures décoratives et figuratives, qui paraissent dater du xiii^e ou du xiv^e s. L'intrados de la voussure de l'arc porte deux personnages, l'un masculin, l'autre féminin, difficiles à déchiffrer, la peinture étant délavée par les pluies. Les couleurs sont l'ocre rouge, le noir, le jaune et le lie de vin. La chapelle N.-D. de Pitié, au N. du bourg, conserve sur son mur S. les traces d'une peinture murale, probablement du xvi^e siècle, très effacée et grossière, figurant la Vierge de Pitié.

L'abside en hémicycle de Saint-Léon-sur-Vézère ¹¹ conserve des traces, malheureusement bien abimées, de décorations peintes. Tout le cul de four en était revêtu ¹². On distingue encore, çà et là, et avec de larges écorchures dues à la chute du mortier de support, des rinceaux très maigres, six personnages non identifiables, des anges aux ailes longues et effilées. La seule couleur employée était le rouge, mais avec des valeurs variées : roux ocré, fauve, rouge vif. Un litre du xvii^e siècle courait au-dessous de cet ensemble et avait été peinte après coup. La face occidentale de l'arc triomphal, ainsi que la coupole, semblent avoir reçu aussi une décoration peinte. L'absidiole sud laisse encore voir des draperies, des damiers, des rinceaux, où dominant le rouge et le noir. Il semble que l'on puisse faire remonter cet ensemble au xiv^e siècle.

La chapelle du Chaylard, ¹³ à Saint-Geniès, ¹⁴ fut bâtie en 1329, par Gausbert La Chaminade, comme en témoigne une inscription lapidaire sur la façade occidentale de l'édifice. Tous les murs de cette chapelle, qui mesure 6 × 8 m., ont été revêtus de peintures

10. Cant. de Montignac.

11. Cant. de Montignac.

12. Malheureusement, toute l'abside a été camouflée à l'époque moderne par un plâtras sur lequel sont dessinés de faux-joints. C'est par les écaillures de ce plâtras qu'on aperçoit les traces de peintures.

13. Cf. R. DE GÉRARD article dans *B.S.H.A.P.*, 1885, p. 189; LEMOINE, *La Peinture française à l'époque gothique* (Florence, 1931, p. 27); YVES BONNEFOY, *Peintures murales de la France gothique* (Paris, Hartmann, 1954). Les planches 15 à 23 de ce dernier ouvrage, ainsi que la figure 9, sont consacrées à la chapelle du Chaylard.

14. Cant. de Salignac.

dans le second quart du xiv^e siècle. Malheureusement, les effets du temps, de l'humidité et des déprédations (la chapelle a servi de salle de bal), ont été tels que cet ensemble considérable est devenu à peine déchiffrable. Les thèmes étaient variés. Certains étaient consacrés à la vie du Christ : Bapême et Arrestation du Christ, saint Pierre coupant l'oreille de Malchus, Flagellation, Couronnement d'épines, Crucifixion, Christ en gloire. D'autres célébraient des saints populaires : sainte Anne, saint François d'Assise, sainte Claire, saint Georges et le dragon, saint Christophe, saint Michel, sainte Catherine, saint Pierre, saint Paul, saint Jean dans la cuve d'huile bouillante, Décollation d'un saint, Lapidation de saint Etienne. On y voyait aussi la Cène, le Pèsement des âmes et un Jugement dernier en présence de la Trinité. Le dessin qui cernait les contours était nerveux et souple, les couleurs nombreuses : ocre, rouge, blanc, vert, jaune, noir mauve, bleu. Un litre aux armes des Massacré a été ajoutée au xviii^e siècle. Il est évidemment malaisé d'étudier cet ensemble par le peu qui demeure, et qui devient de plus en plus imperceptible. M. Y. Bonnefoy (*loc. cit.*) y relève des inégalités qui « trahissent le travail collectif d'un atelier qui, peut-être, a quelque rapport avec le peintre de Saint-Amand-de-Boixe ». Il est certain que, maintenant, les photographies publiées par M. Bonnefoy sont des témoins plus déchiffrables que l'œuvre elle-même, laquelle ne tardera pas à devenir à peu près complètement invisible. Ce qui est fort regrettable quand on songe à la rareté de ces ensembles en Périgord.

L'église de la *Chartreuse de Vauclaire* ¹⁵ a été bâtie au milieu du xiv^e s. et maintes fois remaniée et restaurée. En 1958, un nettoyage des plâtres a révélé l'existence de fresques. Sur le mur occidental de l'église, au niveau de la tribune, la baie axiale est encadrée par le thème de l'Annonciation. A gauche, l'ange porte un phylactère avec « *Ave Maria gratia plena* ». A droite, la Vierge porte un phylactère à inscription indéchiffrable. L'un et l'autre, qui ont environ 2 m. de hauteur, sont sous des arcatures trilobées. Sur les murs goutterots, près de la tribune, apparaissent de faux joints ocrés, des bandeaux de quatre-feuilles, des compartimentages de diverses couleurs, des rubans plissés formant des grecques ¹⁶ et encadrant cinq angelots à mi-corps, mains jointes, ailes aiguës. Si le dessin des angelots est malhabile, celui de l'Annonciation est l'œuvre d'un artiste: le mouvement y est ample, le trait incisif et sûr; le drapé est habile; les personnages se détachent sur un fond

15. Actuellement chapelle de l'Hôpital Psychiatrique de la Dordogne. Cf. J. SECRET, *Les Eglises du Ribéracois*, Périgueux, Fontus, 1958, p. 49 sq. Vauclaire est dans la comm. de Ménéstérol-et-Montignac, cant. de Montpon.

16. Thèmes comparables, dans les bandeaux d'encadrement de la chapelle du Liget (Indre-et-Loire) et de Vicq (Indre).

orné de rinceaux de feuillage. Les couleurs, très pâlies, sont l'ocre, le jaune, le rouge et le noir. L'ensemble nous a paru du milieu ou de la seconde moitié du xiv^e siècle. Il est possible que, dans le reste de la chapelle, d'autres fresques existent, recouvertes d'un enduit moderne au plâtre.

Le mur de chevet à l'église de *Trémolat*¹⁷, conserve des traces de fresques du xvi^e s., très effacées, et surtout très abîmées par l'installation de boiseries du xvi^e s., formant des placards (l'église n'ayant pas de sacristie, on utilise à cet usage la partie orientale du chœur, derrière le maître-autel). On y distingue encore un évêque, dont la crosse apparaît nettement, mais dont la tête est encore engagée sous un plâtre épais, des anges thuriféraires, logés sous des arcs brisés, deux anges portant un médaillon dans lequel s'inscrit un agneau crucifère, un bandeau de rubans plissés. Les couleurs, très pâlies, sont l'ocre, le brun, le jaune et le rouge. Pour être étudié, l'ensemble demanderait à être soigneusement dégagé.

Du xiv^e s., on peut encore citer, à Périgueux, les peintures de l'*Hôtel Gamanson*, étudiées par le M^h de Fayolle¹⁸. Il s'agit d'une décoration héraldique, exécutée à la colle, sur un enduit, où l'on relevait les couleurs suivantes: rouge, ocre, vert, jaune et noir. Entre deux frises à dessins géométriques apparaissait une bande scandée d'écussons armoriés. Une décoration plus récente recouvrait la première; sous une grecque, alternaient des arcs trilobés et des quatre-feuilles inscrivant des écus armoriés. Sous un des arcs trilobés apparaissait un Christ au nimbe crucifère. Un des écus avait pu être identifié comme celui des du Puy de Trigonant, vieille famille périgourdine¹⁹. Enfin, nous citerons les traces de fresques très effacées sur le chevet plat de l'église de *Beaumont*²⁰, et un Christ en croix, très mutilé, entre la Vierge et saint Jean, au nord de la première travée de l'église d'*Agonac*²¹.

XV^e ET XVI^e SIECLES

Le 26 Juin 1959, j'ai découvert des restes de fresques dans le chœur gothique de l'église de *Saint-Front-de-Pradoux*. A peu près perdues sur le chevet, ces fresques sont encore difficilement déchiffrables sur les murs Nord et Sud du chœur. Au Nord, on aperçoit, sous un arc plein cintre, peint en ocre, un personnage debout devant un lutrin dont l'axe est fixé sur un écrioire cubique. Sa gauche tient le livre ouvert sur le lutrin, sa droite est posée sur l'écrioire.

17. Cant. de Sainte-Alvère.

18. *B.S.H.A.P.*, 1884, p. 238 sq.

19. L'ensemble a disparu ou a été recouvert de badigeons.

20. Arrond. de Bergerac.

21. Cant. de Brantôme.

Derrière lui, apparaît un autre personnage. Sur la droite, on devine un toit rougeâtre et peut-être un personnage étendu sur un lit. Le mur sud présente quatre personnages. A droite, un personnage, debout, met la main sur la tête d'un personnage agenouillé, mains jointes, devant un lutrin. De l'autre côté du lutrin, un autre personnage mitré et auréolé, est agenouillé. Il semble avoir en mains un gant ²². Plus à gauche, après une fenêtre percée à l'époque moderne et qui a cisailé la composition, on aperçoit un personnage debout, vêtu d'une robe à corselet décollé, et d'un manteau rouge. Derrière le visage (à peu près imperceptible), apparaît un nimbe crucifère.

L'ensemble a été bûché pour être recouvert de plâtre. Il est extrêmement difficile à déchiffrer. Les couleurs, très éteintes, sont le brun-noir, le rouge, l'ocre, le jaune et le vert. Tout cela paraît dater de l'extrême début du xv^e S. Il est tentant de le rapprocher des fresques de Vauclaire, ne serait-ce que pour signaler, en deux endroits très voisins, des techniques très différentes.

En 1877, on a découvert, sous un badigeon, des peintures murales exécutées à la détrempe, dans la chapelle latérale N. de l'église de *Cumond* ²³. Malheureusement, elles se sont effritées et effacées, à peine apparues. L'abbé Cheyssac, qui eut le temps de les étudier et s'en dessiner des calques, encore conservés au château de Cumond, énumère six sujets: la Mort portant la faux (couleurs: noir et jaune); un personnage sous un phylactère (rouge, bleu et gris); la Vierge assise, tenant l'Enfant sur ses genoux, avec des personnages prosternés à ses pieds (Adoration des Mages[?]); le couronnement de la Vierge; un cardinal ou un chevalier suivi d'une théorie d'évêques, avec un écusson armorié (peut-être d'une famille apparentée aux Aubeterre); l'Arbre de Jessé, sur lequel on lit encore: « Jessé, Jéroboam et Ezéchiel » (vert, noir, rouge, bleu, fond jaune). L'auteur de l'étude date cet ensemble du xv^e siècle ²⁴.

A Meyrals, ²⁵, le *château de la Roque*, dont les constructions s'étagent du xiii^e au xviii^e s., conserve un oratoire, orienté, datant probablement du xiv^e s. Mesurant 4,20 × 3,75 dans l'œuvre, il occupe le rez-de-chaussée d'un donjon rectangulaire, comportant quatre étages et se terminant par une chambre de défense sur mâchicoulis, coiffée d'un toit à quatre pans ²⁶. Cet oratoire est

22. Il n'est pas à écarter que, dans une église rurale consacrée à saint Front, on ait imaginé une suite peinte rappelant l'apôtre du Périgord et, peut-être, la légende de la bilocation du saint, assistant à la fois à l'office à Périgueux et aux funérailles de Sainte Marthe, à Tarascon.

23. Comm. de Saint-Antoine-Cumond, cant. de Sainte-Aulaye.

24. Abbé CHEYSSAC, *Une page de peinture du xv^e siècle dans une église rurale du Périgord* dans *B.S.H.A.P.*, 1880, p. 113-120.

25. Cant. de Saint-Cyprien.

26. Cf. J. SECRET, *Châteaux en Périgord*, Bordeaux, Delmas, 1955, Photos 33.

voûté d'un berceau brisé, dont la naissance est soulignée par un bandeau profilé d'un quart de rond et d'un listel. Murs et voûte sont revêtus de peintures du xv^e et du xvi^e siècle.



Chartreuse de Vauclaire : Un ange en prière.

Au centre de la voûte, un Dieu de Majesté est assis dans une vaste cathèdre. Sa tête, couronnée, regarde l'Orient. Il bénit de la droite et porte, dans la gauche, le globe sommé d'une croix. Ses vêtements sont amples, à plis généreux. A côté de lui, côté N. : Mathieu et Marc; côté S. : Luc et Jean écrivant les Evangiles.

Trois registres verticaux occupent le mur N. ; ils figurent Jésus chez Caïphe, Pilate se lavant les mains, Jésus tombant sous le poids de sa croix (ces trois thèmes sont très effacés par salpêtrage du mur). Le mur S. est renforcé par un arc de décharge brisé; une porte y est percée, donnant accès à la terrasse. Dans les écoinçons de l'arc, d'un côté, l'Ange de l'Annonciation a disparu (effacé par une restauration du mur), de l'autre côté subsiste la Vierge au nimbe doré. Le mur de l'O. a été très retouché; on y a relancé, au xix^e s., un arc en anse de panier. Au-dessus de cet arc

apparaissent l'Entrée du Christ à Jérusalem au jour des Rameaux, et l'Agonie à Gethsémani.

L'ensemble le plus intéressant est celui du chevet plat, percé d'une baie (remplage refait). Le registre inférieur est une vaste composition, organisée autour du Christ mort étendu sur un suaire. Comme dans les classiques *Mises au tombeau*, on aperçoit derrière le Christ, Marie agenouillée qui baise la main de son Fils, saint Jean et deux Saintes Femmes. A droite et à gauche, deux Juifs tiennent le suaire. L'ensemble est encadré par les donateurs: à droite, une dame, agenouillée sur un prie-Dieu portant un écu losangé, parti, à dextre, burelé d'or et de gueules, qui est de Beynac, à senestre, de (?), à cinq tours de sable, avec, au centre, un écartelé de gueules et d'or. Symétriquement, sur la gauche, est le donateur: un prie-Dieu porte un écu aux armes de Beynac (branche cadette), avec un lambel.



Meyrals. — Chateau de La Roque : Mise au tombeau.

Le registre supérieur encadre la baie. A gauche, figure la Crucifixion, entre la Vierge et saint Jean; au fond, paysage avec des tours crénelées et des clochers. A droite, sont agenouillés un donateur, cuirassé, l'épée au côté (sur son prie-Dieu, écu des Beynac, sans lambel) et, derrière lui, une donatrice, dont le prie-Dieu porte un écu losangé, parti, à dextre, de Beynac, à senestre, de sinople (?), au lévrier (ou au mouton) passant. Derrière le couple apparaît, immense, hors d'échelle, saint François d'Assise recevant les stigmates, d'un séraphin crucifié, qui plane au-dessus de la baie axiale (figuration fort rare en France). L'identification des donateurs encadrant la Mise au Tombeau du registre inférieur est relativement aisée, du moins pour le personnage masculin, qui

est assurément François de Beynac (+ 1534). En ce qui concerne son épouse, on peut hésiter, car il épousa tout d'abord, en 1479, Jeanne de Salagnac de Gontaut, puis, en secondes noces, en 1521, Françoise de La Tour (ou Lastours) de Reyniès. Or, l'écu parti,



Meyrals. — Château de La Roque : La Crucifixion.

peint sur le prie-Dieu de la donatrice, porte à dextre les armes de Beynac, et à senestre, au centre, une pièce peu déchiffrable, avec une bordure timbrée de tours. On pourrait donc songer à une

variante des armes des Lastours : *d'argent à trois tours de sable* ²⁷. Dans ce cas, ce serait la seconde épouse.

Mais nous avons dit qu'on pourrait lire un écartelé d'or et de gueules, au centre de l'écu, avec une bordure de sable chargée de tours d'argent. Dans ce cas, ce serait la première femme de François de Beynac Jeanne de Gontaut. Bien que les écussons et les couleurs de ces blasons soient peu perceptibles, il semble préférable de se rallier à la thèse de la première femme, thèse que soutient d'ailleurs M. Marc Thibout d'après l'enquête de M^{me} de Lavergne ²⁸.

En ce qui concerne les donateurs du registre supérieur, logés aux pieds de saint François d'Assise, on rencontre une autre difficulté. *A priori*, il semblerait que l'on dût s'orienter vers un François de Beynac, puisqu'il se découpe sur la robe de bure de saint François. Le seul François de Beynac possible serait celui qui a épousé, en 1598, Diane d'Hautefort. Et précisément l'écusson parti, peint sur le prie-Dieu de la dame, inclinerait à renforcer cette hypothèse, car on y pourrait voir à sénestre, un chien passant, comme dans les armes des Born d'Hautefort. Mais il faudrait alors supposer que la peinture date de l'extrême fin du xvi^e s., ce qui semble invraisemblablement tardif, en dépit de l'allure de saint François d'Assise, traité dans une technique fort évoluée. Là encore, il faut se rallier à la thèse de M^{me} de Lavergne, exposée (*loc. cit.*) par M. Marc Thibout; il s'agit de Jean de Beynac (+ entre 1479 et 1481) et de son épouse, Hélide de Senaret (épousée en 1479), laquelle blasonnait : *d'azur au bélier passant d'argent, accolé et clariné d'or*. Certes, l'animal héraldique visible pourrait être un chien comme un mouton, mais il n'y a pas d'autre hypothèse plus plausible que celle qui vient d'être énoncée.

Ainsi M. Marc Thibout peut-il préciser le *terminus a quo* de cette décoration murale (1479) et le *terminus ad quem* (1521), la fin du xv^e ou l'extrême début du xvi^e convenant à la technique et à la stylistique de cet ensemble peint ²⁹. Le saint François d'Assise s'expliquerait alors par le fait que celui qui passa la commande au peintre, fut François de Beynac, et qu'il tint à faire figurer son saint patron. Ne pouvant le loger au plus près de sa propre image (il était sous la crucifixion) il tourna la difficulté en le logeant

27. Au clocher de l'abbaye de Ligeux, les armes d'une abbesse du xii^e siècle, Alais de Lastours, sont figurées avec une seule tour.

28. Marc Thibout, *Le décor peint de l'oratoire du château de La Roque en Périgord*, Revue des Arts, 1959, n^o 2.

29. A la vérité, le lambel de l'écu de François de Beynac (non aperçu par M^{me} de Lavergne) pose un problème. Il semblerait indiquer que, lors de l'exécution des peintures, ce François de Beynac avait encore son père, Jean de Beynac. Mais nous ne pensons pas que le lambel ait toujours eu, en héraldique, une valeur absolue

derrière l'image de son père Jean de Beynac, et de sa mère Hélide de Sénaret.

Ajoutons que, même si cette chronologie est vraisemblable, il reste que certains repeints seraient à préciser et à dater: plusieurs artistes ont dû travailler à cet oratoire, et à des dates assez différentes, semble-t-il ³⁰. Quoi qu'il en soit, reconnaissons avec M. Marc Thibout que les peintures de La Roque « imprégnées d'influences germano-italiennes », sont « parmi les plus belles qui aient été exécutées en France dans les premières années du xvi^e siècle ³¹ ».

Trois fresques sont à signaler à *Cadouin*. La première, très effacée, est conservée dans l'église, sur le mur goulterot, dans la dernière travée du collatéral nord. Dans la mesure où l'on peut le déchiffrer, ce vestige semble de même époque que l'*Annonciation* du cloître; il représente la *Transfiguration*, la *Crucifixion*, la *Mise au tombeau* et la *Résurrection*.

La seconde fresque, l'*Annonciation*, est peinte sur le mur S. de l'église, sous la branche N. du cloître, tout à côté du siège abba-



Cadouin. — Cloître. L'Annonciation.

tial sculpté. La scène apparaît sur un fond brun roux. Les deux personnages ont environ 1^m 50 de hauteur. Des traits noirs cernent le dessin; la Vierge, vêtue d'une robe lie de vin, et l'ange sont logés

30. En comparant le saint Jean ou le saint Lue avec la Crucifixion, ou la Vierge de l'Annonciation avec le saint François d'Assise, on mesure l'écart entre l'archaïsme de certains thèmes et le modernisme de certains autres.
31. Une partie des peintures de l'oratoire a été reproduite, en vraie grandeur, par M^{lle} Neury, pour le Musée National des Monuments Français, dans le Palais de Chaillot. (Voir le n^o 22 du catalogue provisoire ronéotypé).

chacun sous un arc trilobé; ces deux arcs retombent, au centre, sur une colonne autour de laquelle s'enroule un phylactère portant des caractères gothiques. D'après Jean Sigala ³², cette fresque serait postérieure à la restauration de 1468. Yves Bonnefoy ³³ la date de la fin du xv^e ou du début du xvi^e s. Personnellement, nous penchons volontiers vers la fin du xv^e s., ce qui d'ailleurs correspond à la date proposée par M. Marcel Aubert ³⁴.

Enfin, la troisième fresque est celle qui recouvre tout le cul-de-four de l'abside. On s'accorde à lui reconnaître une inspiration italianisante ³⁵ et à la dater du début du xvi^e s. Au sens technique du terme, ce n'est pas une *fresque*: elle est peinte à la tempera ³⁶. Comme il est naturel dans une église servant de reliquaire au Saint-Suaire, elle représente la *Résurrection du Christ* ³⁷. Celui-ci, auréolé, nu sous une chape, encadré par quatre soldats endormis, sort du tombeau; sa droite bénit, sa gauche s'appuie sur une mince croix à oriflamme. Au fond apparaît la silhouette de Jérusalem, avec des remparts crénelés, le Calvaire et les trois croix. Deux anges thuriféraires encadrent la composition.

En très mauvais état en 1875, cette peinture fut trop et mal restaurée, ce qui déclencha une polémique dans la *Semaine religieuse* et des remous à la Société historique et archéologique du Périgord. Il est maintenant impossible de juger l'œuvre du xvi^e s., car le travail semble avoir été à peu près entièrement recouvert par des repeints.

Sis à côté de la Salle dite des Etats, l'oratoire du *château de Beynac* ³⁸ (xiii^e s.) a reçu, au début du xvi^e s., une décoration peinte assez complexe, qui occupe tous les murs de cette pièce, orientée, de 3 × 4 m. La composition qui orne le mur S occupe la surface C D. On y remarque trois registres superposés. Le registre inférieur se subdivise en trois panneaux; celui de gauche est consacré au *Christ de Pitié*, lié derrière une sorte d'estrade à trois marches qui doit représenter le tombeau ³⁹. Le haut du corps du Christ nu est seul visible; la tête est cernée d'une auréole cruciforme; derrière le Christ apparaissent le fouet, la croix et la pancarte avec I.N.R.I.

32. JEAN SIGALA, *Cadouin en Périgord*, Bordeaux, Delmas, 1950, p. 86.

33. Y. BONNEFOY, *Peintures murales de la France gothique*, Paris, Hartmann, 1954, p. 71. La figure 16 de ce livre reproduit cette Annonciation.

34. M. AUBERT, *Cadouin*, dans *Congrès archéol. de France 1927*, p. 183.

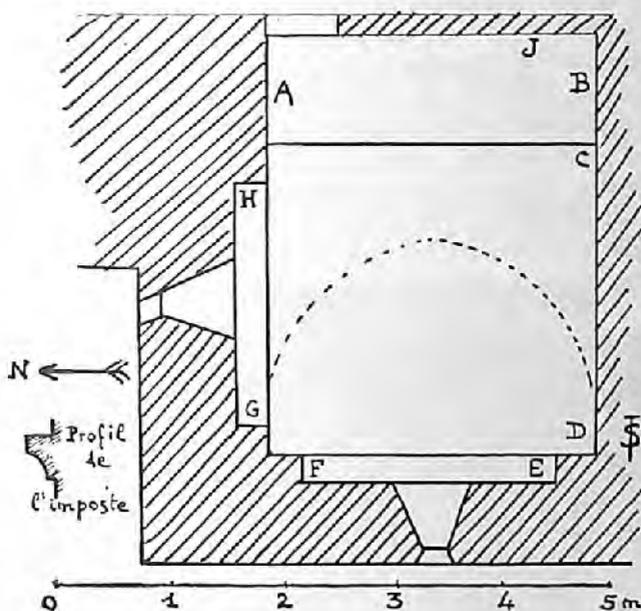
35. M. Aubert, *loc. cit.* (p. 183), écrit « La grande fresque italienne du xvi^e siècle... ». ROBERT DELAGRANGE, *Cadouin*, Bergerac, Nogué, 1912, p. 114, n'hésite pas à comparer cette œuvre à celle de Mantegna et du Pérugin.

36. Suivant le peintre J. E. Lafon, dans *B.S.H.A.P.*, 1879, p. 105.

37. Le Saint-Suaire était autrefois conservé dans un coffre de fer, suspendu par de grosses chaînes, au cul de four de l'abside.

38. Cant. de Sarlat.

39. Christ de Pitié, dit de la Messe de Saint-Grégoire (Cf. E. Mâle, *L'art religieux à la fin du Moyen-Age*, p. 93; LOUIS RÉAU, *Iconographie de l'Art chrétien* (II-2, p. 24) et GÉRAUD LAVERGNE, *Beynac et ses seigneurs*, Périgueux, 1959).



Plan de l'oratoire du château de Beynac.

Le panneau de droite est réservé à une *Pietà*. Assise, le visage douloureux sous un voile auréolé, la Vierge joint les mains et contemple, sur ses genoux, son Fils mort, allongé dans la raideur cadavérique. Le panneau du centre montre, sous un arc trilobé qui retombe sur des colonnes, un personnage maintenant indéchiffrables, mais certainement le Christ, que vénèrent, de chaque côté, des anges debout, vêtus de dalmatiques et portant des cierges. Leurs vastes ailes se découpent sur un fond de rinceaux. Derrière l'ange de gauche apparaît l'écu des Beynac, burelé d'or et de gueules de six pièces. Toute la partie inférieure de ce registre est décorée d'un jeu de draperies plissées.

Le registre médian est entièrement consacré à une vaste *Cène*, avec quinze personnages. Le Christ occupe le centre de la table. A sa droite apparaissent saint Jean, le chef appuyé sur le giron du Christ, et six autres Apôtres. A sa gauche figurent cinq Apôtres et la Vierge (dont l'auréole est semée de fleurettes). Sur la table, six plats de poissons, des pains, des coupes, des couteaux, des gobelets; devant le Christ, un calice. Le deuxième personnage à la droite du Christ est identifié par l'inscription *Andreas*, peinte sur la nappe. Sous la table, qui est représentée en perspective plongeante, on voit les pieds nus des quatorze personnages. Devant la table,

presque au milieu, apparaît le quinzième personnage, petit, hors d'échelle, agenouillé; il tend un poisson au Christ et semble recevoir de lui la communion. Comme nous l'avons établi dans une communication faite en 1948 au Congrès d'Etudes régionales tenu à Agen sous les auspices de la Fédération historique du Sud-Ouest, ce personnage est saint Martial, dont la *Légende dorée* disait qu'il avait été le « maître d'hôtel » de la Cène. Au-dessus des personnages attablés court un bandeau orné d'un ruban plissé.

Le registre supérieur occupe en réalité la voûte, qui naît au-dessus d'une imposte chanfreinée. On n'y déchiffre plus, au centre,



Manuscrit de Beynac : La Cène (carte centrale).

qu'un Dieu de majesté de grandes dimensions, assis, portant la sphère sommée d'une croix et bénissant. A ses pieds, un cartouche rectangulaire inscrit un écu aux armes des Beynac, porté d'un côté par une femme agenouillée, de l'autre par un lévrier debout. A droite et à gauche du Père, un donateur et une donatrice, agenouillés. Il semble que Dieu le Père, avec ses vêtements aux plis ballonnés, et son mouvement un peu emphatique, ait subi des

repeints au XVIII^e S. On peut le rapprocher de la figure centrale, à la voûte de l'oratoire de la Roque.

Le mur occidental de l'oratoire de Beynac est percé, au milieu, d'une baie; il est renforcé par un arc d'applique E F. Près de E, apparaît une sainte, couronnée; au-dessus de l'arc, on voit un ange adorateur.

Le mur septentrional possède une disposition semblable, avec un arc d'applique brisé H G. L'ébrasure de sa baie est biaise, pour



Château de Beynac : Vierge de Pitié.

ne pas buter contre le mur de la salle des Etats. Près de G, un archer bande son arc. En H, un saint Sébastien a disparu. La moitié N. de la voûte semble avoir été peinte d'un saint Michel.

Le mur oriental est sous un arc en quart de cercle A B. L'intrados de cet arc est peint de médaillons inscrivant des anges, dont l'un sonne de la *tuba*. En J apparaît un saint Christophe démesuré, appuyé sur un énorme gourdin, pour faire passer à l'Enfant Jésus, qu'il tient sur ses épaules, une rivière où disparaissent ses pieds.

Ce vaste ensemble, d'un dessin souvent maladroit, mais charchant dans sa naïveté, est peint dans des teintes assez nombreuses: roux, bleu gris, bleu lavande, mauve, brun, ocre, jaune. Toutes les lignes du dessin sont cernées d'un trait foncé, presque noir. L'ensemble est malheureusement en mauvais état et a été malmené

par des visiteurs qui l'ont déshonoré par des *graffiti*. Moins habile que l'ensemble de la Roque de Meyrals, où habitait une branche cadette des Beynac, il constitue, néanmoins, un élément très intéressant, surtout par la variété des thèmes traités et par la qualité de la Cène, avec la figuration insolite de saint Martial.

A *Eyliac* ⁴⁰, une chapelle latérale S. (4×4,50; xv^e S.) de l'église paroissiale, à usage de sacristie, conserve sur ses quatre murs un ensemble de peintures du début du xvi^e siècle. Recouvert d'un enduit de plâtre, non entièrement dégagé, il a beaucoup souffert. La peinture du mur S. représente, sur un fond d'entrelacs, de deux rouges différents, le martyr de saint Sébastien. Celui-ci est debout, au centre, nu, le bas ventre couvert d'un voile. Il lève le bras droit au-dessus de sa tête aux longs cheveux. Son bras gauche semble lié derrière son corps. A sa droite, un archer bande son arc; barbu et chevelu, il est coiffé d'un chapeau de l'époque François 1^{er}; il est vêtu d'un pourpoint à crevés et de bas-de-chausses à rayures jaunes. A sa droite, est un personnage à peine déchiffrable, un autre archer, vêtu d'un pourpoint à carreaux noirs et rouges. C'est encore sur le mur S. qu'apparaissent, sur deux étages, deux personnages, non identifiés et partiellement recouverts de plâtre.

Au-dessus de ces deux morceaux, sur une bande foncée, comme une litre, apparaît un écu aux armes des Girard de Langlade, seigneurs du lieu. Les murs N., E. et O. laissent apercevoir des traces de peinture par les écaillures du plâtras de revêtement. Tout l'ensemble paraît peint sur un quadrillage de deux valeurs de rouge; les autres couleurs sont le noir, le gris bleu, le jaune et l'ocre. Il semble que technique soit une peinture à la colle sur un enduit assez mince.

L'église gothique de *Saint-Julien-de-Lampon* ⁴¹ conserve un ensemble de fresques occupant les voûtes du chœur. Sept branches d'ogives (profils du xv^e s.) rayonnent autour d'une clé sculptée d'un Agneau crucifère. Les sept voûtains sont occupés chacun par un personnage; le Christ en majesté, dans la pose classique; saint Jean sous la forme de l'Aigle portant un phylactère; Daniel, debout, portant un phylactère avec une citation d'Ezéchiel (xliiv,2); Jérémie portant un phylactère avec un texte de Jérémie (xxiii,5); Isaïe portant un phylactère avec un texte d'Isaïe (vii,14); Moïse, au front orné de cornes, avec un phylactère et un texte de la Genèse (xxiii,17); saint Mathieu, avec un phylactère et un texte de Mathieu (xiii,11). Le thème d'ensemble de cette fresque est un « rapprochement entre l'Avent et la fin des temps, sans grande rigueur dans la combinai-

40. Cant. de Saint-Pierre-de-Chignac.

41. Cant. de Carlux. Nous avons étudié cette fresque et cette église dans le *B.S.H.A.P.*, 1947, p. 108 sq. et 1949, p. 184.

son des éléments ». Daniel, Jérémie, Isaïe et Moïse sont vêtus de longues robes amples, coiffés de chaperons; ils portent des aumônières et des chausses vert foncé. Le dessin est sans grand art; les personnages sont souvent gauches et maladroits, les visages sont médiocres. Le fond, d'une teinte claire, est semé de sortes de roses. Les couleurs, nombreuses, sont l'ocre rouge et jaune, le vert, le vieux rose, le blond, le jaune, le brun, le gris bleu et le noir (pour les traits du dessin et les inscriptions). Nous avons cru lire une date incomplète 155... (les deux premiers chiffres plus nets que le troisième). Le milieu du xvi^e siècle nous a paru convenir à cet ensemble important ⁴², qu'il faut comparer avec ceux — très voisins — des châteaux de Beynac et de la Roque de Méyrals.

Si rien ne subsiste des peintures de la chapelle castrale d'*Excideuil*, du moins le souvenir nous en est-il conservé par MM. Jean de Beaugourdon et J.-P. Laurent ⁴³. Dans l'enceinte du château, cette chapelle s'élève à l'est, non loin des deux donjons romans. Plus exactement, c'était un oratoire, logé dans la salle basse de l'aile sud du logis. Voici ce qu'en disent les auteurs précités: « D'harmonieuses proportions, cette salle est surtout remarquable par la beauté de sa voûte à lierne et tiercerons où l'on distingue encore des traces de polychromie: soleil rayonnant et croissant de lune sont les derniers vestiges de la décoration à laquelle François des Cars avait apporté tant de soin. Écoutons le baron d'Excideuil donner de Paris, et en pleine guerre civile, ses instructions à Du Fossé, maître peintre de Rouen: « Peindre de bonne peinture fine une chapelle voûtée, icelle voûte peinte d'azur et semée d'esthoilles d'or ou d'argent et faire approchans du naturel quatre Évangélistes, avec quatre autres Saints. Les dites figures peintes enrichies d'or es lieu et endroits que besoin sera ». Le pourtour de la chapelle s'ornait de fresques retraçant l'histoire de la Passion. »

M. J. de Beaugourdon et J.-P. Laurent citent aussi d'autres décorations peintes, dans le logis « où l'or et l'azur donnaient aux chambres le même éclat céleste. Frises de grotesques, alors très en vogue, blasons et devises... ». Le château d'Excideuil ayant été vendu en 1582 par Henri IV à François des Cars, et celui-ci étant mort en 1595, c'est entre ces deux dates que la décoration peinte du château fut exécutée.

42. Une note manuscrite de l'abbé Brugière, rédigée en 1880, signale une peinture murale dans le presbytère de Saint-Julien-de-Lampon. Elle figure une chasse à courre dans la forêt du château de Fénélon, et mesure 1,90 × 90. Elle est d'une exécution très naïve (Renseignements de M. de Maleville, à qui j'adresse mes remerciements). Ce presbytère est en cours de démolition.

43. *Excideuil*, Edit. Graphica, Excideuil, 1954, p. 25 sq. Le texte sur la chapelle, que cite ce livre, est tiré des Archives dép. de la Haute-Vienne.

Le château d'Excideuil nous a offert un exemple typique de peintures entièrement disparues. Mais il est encore beaucoup d'autres cas où les peintures se sont effacées, comme il est des exemples où subsistent de pauvres témoins, très abîmés. Il est vraisemblable que beaucoup d'églises ou de châteaux ont été enrichis de peintures murales au cours des xv^e et xvi^e siècles, mais que d'intempéstifs badigeons, plâtrages, barbouillages les ont recouvertes par la suite. La vétusté, l'humidité, le salpêtre ont dû aussi avoir



Limenil. — Eglise Saint-Martin : Personnages et armoiries.

raison de bien des décorations peintes ⁴⁴. Témoin le château de Bannes ⁴⁵. Parmi les souvenirs conservés par des textes, ou par des

44. L'humidité est capable de faire disparaître, en quelques années, de vastes ensembles. Témoin la chapelle latérale en hémicycle de Brantôme, au droit de la première travée, côté rocher, à l'église abbatiale. Entièrement revêtu de peintures à fond d'or, vers 1880, par le peintre périgourdin J.-E. Lafon, elle était complètement dénudée en 1900.

45. Comm. de Beaumont. De Verneilh signalait à Bannes, en 1896 « d'assez nombreux spécimens de décorations peintes. C'étaient généralement des arabesques, des fleurons, des chiffres » (*B.S.H.A.P.*, 1896, p. 207).

fragments qui servent de témoins, il convient de citer quelques exemples. *L'église Saint-Martin de Limeuil* ⁴⁶, outre sa litre armoirée, avait reçu des peintures murales dans l'abside (elles sont maintenant à peu près indéchiffrables) et dans la chapelle latérale N., où l'on relève encore des personnages (un évêque et un seigneur) et des blasons écartelés. Ses couleurs dominantes sont le rouge, l'ocre et le noir.

En découpant des épaisseurs de plâtre dans l'abside polygonale d'*Ajat* ⁴⁷, on a mis à jour, en 1958, quelques fragments peu identifiables, où apparaissent, semble-t-il, des personnages.

On a signalé aussi l'existence de fresques dans *l'église de Saint-Just* ⁴⁸; des sondages seuls permettraient d'en vérifier l'existence, et éventuellement de les dater. Un inventaire de 1742 signalait « saint Pierre et saint Paul en peinture sur la muraille, aux deux côtés du tabernacle », ainsi que, encadrant une niche où était la statue de sainte Christine », les portraits de saint Blaise et de saint François de Paule, en peinture sur la muraille ».

M. Lucien de Maleville nous a signalé une peinture figurant *Adam et Eve* (probablement du xvi^e s.) au château semi-ruiné de *Fages* ⁴⁹, près de Saint-Cyprien, des décorations de plafonds (rinceaux et palmettes) dans le même château; une décoration héraldique disparue (peut-être une litre?) à *l'église de Vitrac* ⁵⁰, et enfin au *château de Fénelon* ⁵¹, une petite pièce dont la voûte était ornée d'écussons rayonnant autour d'une clé, l'ensemble étant traité en rouge, jaune et blanc.

A *Tourtoirac*, l'ancienne église monastique conserve, dans le chœur et le transept (actuellement sacristie) des fragments de peintures indéchiffrables, à dominante rouge. Au N.-E. de l'église, la petite chapelle abbatiale romane garde, sur sa voûte en berceau, connue pour ses vases acoustiques, un mortier peint d'un ruban plissé ⁵² et de reclangles ornés d'ondes, de cercles, de fleurettes et de figures géométriques. Ces morceaux, tant de l'église que de la chapelle peuvent dater du xv^e siècle.

Au *château de Montaigne* ⁵³ un petit bâtiment de plan rectangulaire jouxte la tour de la librairie et la chapelle. C'est là que se trouvait le « petit cabinet assez poli » où Montaigne aimait à dor-

46. Cant. de Sainte-Alvère.

47. Cant. de Thenon.

48. Cant. de Montagnier. Cf. *B.S.H.A.P.*, 1919, p. 35.

49. En mai 1959, nous avons pu voir, à Fages, trois poutres de la grand'salle encore revêtues de peintures (rinceaux, palmettes, putti) et les traces d'une fresque à fond rougeâtre, avec encadrements de feuillage (XVII^e siècle) dans la salle S.O. du château.

50. Cant. de Sarlat.

51. Comm. de Sainte-Mondane, cant. de Carlux.

52. A comparer avec les bandeaux d'encadrement des fresques de Brinay (Cher).

53. Comm. de Saint-Michel-de-Montaigne, cant. de Vélignes.

mir seul, « à la royalle ». Ce cabinet avait reçu, au XVI^e s. des décorations peintes, à thèmes mythologiques: à peu près rien, hélas, n'en subsiste (on ne peut distinguer qu'une scène de naufrage), mais tout était encore déchiffrable en 1851. On sait que cet ensemble décoratif accompagnait la fameuse inscription latine, rédigée par Montaigne, et peinte le 28 février 1571, pour expliquer que le sage de céans se retirait « au sein des doctes Vierges, dans le calme et l'oubli de tout souci »⁵⁴. Dans la « *librayrie* » même, les fameuses sentences grecques et latines, peintes aux solives de la « *librayrie* » faisaient écho à cette inscription que voici : « *Anno Christi MDLXXI, aet 38, pridie calend. Mart. die suo natali, Mich. Mont. servitii aulici et munerum publicorum, jamdudum perloesus se integ. in doctorum virginum sinu recessit, ubi quietus et omnium securus, quantillum id tandem superabit decursi multa jam plus parte spatii, si modo jam fata ducant, exiguas istas sedes et dulces latebras avitasque libertati suae tranquillitatieque et otio consecravit.* »

Voici d'ailleurs comment, en 1805, le peintre périgourdin, G. Bouquier, décrit cette partie du château de Montaigne:

« L'appartement où le sage faisait ses méditations contient la bibliothèque dont il ne reste aujourd'hui que les rayons. On voit dans leur épaisseur des inscriptions grecques et latines, presque toutes à demi effacées. J'en ai déchiffré quelques-unes, tirées de Virgile et de Sénèque le Tragique. Les solives qui soutiennent le plafond de cette bibliothèque sont chargées d'inscriptions pareilles. On voit à côté une petite chambre carrée dont les murs, peints à la détrempe, offrent différents sujets, entre lesquels on distingue un Banquet, la Charité romaine, l'Adultere de Vénus avec Mars, Vénus déplorant la mort d'Adonis, le Jugement du berger Paris, l'Incendie de Troie, un Amphithéâtre dont l'arène est couverte d'athlètes et de gladiateurs, un Naufrage et quelques autres que je n'ai pu déchiffrer. Tous ces sujets sont assez mal peints⁵⁵. »

La *cathédrale Saint-Front* ne conserve, en fait de peintures murales, que deux pauvres traces, à peu près indéchiffrables: l'une dans une niche, pratiquée dans le mur oriental du croisillon sud, à côté de l'absidiole sud⁵⁶, l'autre dans la confession sud⁵⁷. En

54. DE PAYEN, *Nouveaux documents inédits... sur Montaigne*, Paris, Jeannet, 1850, p. 31. Cf. aussi AUDIERNE, *Le Périgord illustré*, Périgueux, 1851, p. 562.

55. Cité par EUG. DEFRANCE, *Gabriel Bouquier, La conversion d'un Sans-Culotte*, Paris, Mercure de France, 1912.

56. On distingue, avec difficulté, un Christ dans une gloire en amande, avec les traces d'une inscription en caractères gothiques. Les couleurs sont le bleu, le noir, le rouge et le jaune.

57. Il y avait aussi des peintures dans le réfectoire du monastère de Saint-Front (situé contre l'aile S. du cloître) qui disparut en 1898. Ces peintures, antérieures à 1499, avaient été recouvertes au XVII^e siècle, mais on en voyait encore des fragments en 1898, lors de la démolition (*B.S.H.A.P.*, 1899, p. 411).

fait, cette confession avait reçu une décoration importante mais qui a pratiquement disparu et n'existe qu'à l'état de traces. Au siècle dernier, M. de Mourcin ⁵⁸ voyait, sur le chevet « plusieurs personnages dans la tristesse, et au premier plan, un personnage à longue barbe blanche, étendu sur son lit de mort ». Dans cette scène, M. de Verneilh ⁵⁹ croyait reconnaître saint Front. Le chanoine Roux ⁶⁰, sans se prononcer, a eu le mérite de décrire ce qui restait de peintures dans les deux nefs de cette confession: des personnages, un agneau nimbé portant l'oriflamme, des anges, une litre, des fleurons, des treillis. Il ajoute que les morceaux, disparates, pouvaient aller du xiv^e au xvi^e s. Il faut noter, pour être complet, que le chanoine Roux ⁶¹ cite le texte du « *Manuscrit des chapelains de Saint-Antoine* sur les « images de seize évêques, peintes près de l'autel de sainte Catherine, élevé au xii^e s., par Pierre Minet. Ces peintures disparurent en 1587.

Le château Renaissance de Bourdeilles conserve une salle d'apparat, dite la « *Chambre Dorée* », peinte, en partie ou en totalité, par Ambroise Lenoble, qui avait travaillé à Fontainebleau avant de se fixer à Bourdeilles, où il se maria, et où il mourut en 1670 ⁶². Le plafond à la française, les murs, les cheminées de cette noble et vaste salle sont revêtus de peintures très habiles: cartouches, rinceaux, grecques, figurations de châteaux divers qui figurent les fiefs des Bourdeille, Renommées ailées, personnages mythologiques, inscriptions, culs-de-lampe, rosaces, arabesques, médaillons, banderoles: tout cela est réalisé avec beaucoup de minutie, d'art, voire de virtuosité précieuse, dans une grande variété de tons, avec des rehauts d'or. Le château de *Château-l'Evêque* garde, lui aussi, un beau plafond à la française, élégamment peint.

A *Busserolles* ⁶⁴, l'abside semi-circulaire romane avait un cul de four orné d'une peinture maintenant bien effacée, où l'on devine des personnages. A *Villamblard*, dans le château Barrière, la chapelle carrée inscrite dans la grosse tour circulaire du N.-E., conserve, sur ses voûtes d'ogives du xv^e s. et sur ses murs, des traces de polychromie.

Le *château de Caussade* ⁶⁵, qui se meurt lentement, gardait, récemment encore, des traces d'une décoration peinte que l'on

58. W. DE TAILLEFER, *Antiquités de Vézère*, II, p. 467.

59. DE VERNEILH, *L'architecture byzantine*.

60. *La Basilique Saint-Front*, 1919, p. 119 sq.

61. *Ibid.*, p. 31.

62. Arr. de Périgueux.

63. A. DUJARRIC-DESCOMBES, *Un peintre de Fontainebleau en Périgord*, dans *Revue des Etudes hist.*, Thiers, 1922. Cf. aussi le *Congrès Archéol. 1858*, p. 144.

64. Cant. de Bussières-Badil.

65. Comm. de Trélistac, cant. de Périgueux.

devine à peine maintenant. La salle des gardes du château de *Biron* garde des traces de cartouches décoratifs.

Le chevet de l'église de *Villars* ⁶⁶ ne date que du xvi^e siècle. Il fut bâti pour operculer l'ancien arc triomphal, le chœur subsistant à l'est du nouveau chevet, et constituant présentement la sacristie. A l'extrême fin du xvi^e s., semble-t-il, on peignit un ensemble dont subsiste, très pâli, un Christ en Croix entre la Vierge et saint Jean, celui-ci vêtu d'une ample limousine et d'un chapeau de pèlerin. Cet ensemble, surmonté d'une litre généreusement armoriée, fut lui-même recouvert, beaucoup plus tardivement, probablement au début du xix^e siècle, de compositions académiques, figurant avec une netteté de trompe-l'œil, des faisceaux de liars, mitres, crosses, croix, livres que retiennent et relient des guirlandes. Quelques témoins subsistent seuls de ces deux strates de peinture, eux-mêmes recouverts dans la suite par un crépi à faux joints.

Certaines litres armoriées, à l'intérieur ou à l'extérieur des églises ⁶⁷, peuvent avoir reçu une décoration de personnages à supports héraldiques, symboles, décoration. C'est ainsi que le chevet plat de *Saint-Vincent-sur-Isle* ⁶⁸ était orné, à l'extérieur, de deux personnages maintenant très effacés ⁶⁹.

XVII^e - XVIII^e SIECLES

A *Bourg-des-Maisons* ⁷⁰, le chœur de l'église conserve des peintures murales, d'accent populaire, datant du xvii^e s. Le mur N. présente, sous un arc de décharge brisé, à gauche, une sainte Catherine, vue à mi-corps, avec les instruments de son supplice: l'épée et la roue. Au centre, au-dessus de la porte de la sacristie, le Christ tombe sous le poids de sa croix, cependant que, derrière lui, un soldat le flagelle au moyen d'une cordelette. A droite, saint Christophe, jambes nues, porte l'Enfant Jésus qui tient dans la main droite le globe sommé d'une croix. Le mur S. conserve un personnage agenouillé, aux yeux étranges, qui doit être le Christ à Gethsémani. L'ensemble est très abîmé, les couleurs passées, sont le roux, le bistre, le brun et le noir. Le dessin est malhabile, mais il y a une certaine saveur réaliste et populaire.

Il existait un ensemble considérable de peintures, malheureusement disparues — un vaste plafond lambrissé de 350 mètres carrés — dans l'église des *Dominicains*, à *Périgueux*. La chapelle

66. Cant. de Champagnac-de-Bélair.

67. L'orgueil nobiliaire avait multiplié, surtout à partir du xvi^e siècle, ces litres armoriées. Nous en avons relevé des traces dans plus de 200 églises du Périgord. Certaines possédaient même plusieurs litres superposées.

68. Cant. de Savignac-les-Eglises.

69. Article de M. J. Lassaing, avec dessin, dans *B.S.H.A.P.*, 1942, p. 46.

70. Cant. de Verteillac.

du couvent des Dominicains, bâtie après 1241, avait été détruite au XVI^e s. par les Protestants. Rebâtie à la fin du XVI^e ou au début du XVII^e, c'est vers cette date qu'elle reçut une décoration peinte occupant tout le plafond de 32×11 m. Le centre de ce plafond, qui était cintré, était occupé par « plusieurs centaines d'anges ». Tout autour, sur trois rangées, étaient disposés des médaillons représentant — têtes et bustes — les Apôtres, des Martyrs, des Vierges, les ancêtres de la Vierge, les saints dominicains, les fondateurs d'ordre. En 1869, les peintures étaient « malheureusement à demi effacées » et le bois tombait en poussière. Une description nous en a heureusement été conservée ⁷¹; elle énumère les 163 médaillons parmi lesquels il faut citer saint Front crossé et mitré, saint Jacques vêtu en pèlerin compostellan, saint Silain en violoneux, sainte Quitterie.

C'est dans cette chapelle, abandonnée par les Dominicains que s'installèrent, en 1818, les Ursulines; puis elles la rasèrent pour bâtir l'église néo-gothique que nous avons connue et qui fut démolie en 1957 pour faire place à des constructions utilitaires. Mais les Dominicains, tenant à récupérer leur plafond peint, le firent déposer, et l'emmenèrent à Mazères, dans l'Ariège ⁷².

L'église romane de *Saint-Paul-Lizonne* ⁷³ a vu, au XVII^e s. remplacer sa nef par une construction de style classique, sans intérêt architectural, formant un rectangle de 20×10 environ.

Cette nouvelle nef est couverte d'un lambris légèrement cintré entièrement peint. La partie cintrée, encadrée de bandes sombres, forme un large cadre peint de nuées et de rinceaux. Aux quatre angles apparaissent les Evangélistes, avec leurs animaux symboliques. A l'orient, le milieu du cadre est marqué par un cartouche ovale, porté par quatre anges et qui cerne l'inscription « *Ad majorem dei gloriam, Gittli, Paradol et M. pinxit, 1682* ». Le grand rectangle central, plan, représente, à l'ouest, les trois personnes de la Trinité. Le Père est à droite (sud), les pieds sur des têtes d'angelots; il est suivi de trois Apôtres. Le Fils est à gauche (nord), tenant sa croix, et porté par des anges. Il est suivi de Marie, de Jean et d'un martyr. La colombe du Saint-Esprit vole entre le Père et le Fils. Des vols d'anges, en guirlandes, entourent la composition et la relie à la partie orientale, où figure une Ascension. L'ensemble est d'un art rustique, mais qui ne manque ni de solidité, ni de réalisme, ni de fantaisie.

71. ABBÉ CARLES, *Une chapelle dominicaine à Périgueux*, Périgueux 1869.

72. A Mazères, nous avons en vain cherché les traces de ce plafond. Nous n'avons pu obtenir aucun renseignement auprès des Dominicains, qui ont d'ailleurs quitté Mazères depuis fort longtemps.

73. Cant. de Verteillac.

L'hôpital d'Haulefort ⁷⁴ est une admirable construction du xvii^e s. dont le plan est en croix grecque. A la soudure des quatre ailes, le chœur de la chapelle est couvert d'un dôme à lanternon. Le dôme a été peint au xviii^e s., semble-t-il. Au-dessus d'une balustrade en trompe-l'œil, figure le Couronnement de la Vierge. D'un côté, assis sur un nuage, est Dieu le Père, couronné d'un triangle, bénissant de la droite, tenant un sceptre de la gauche. Ses vêtements semblent s'envoler sous un vent violent. Un angelot est à ses pieds. En face est Dieu le Fils, assis sur un autre nuage, tenant une croix de la droite et une couronne de la gauche. Un ange vole à ses pieds. Au-dessous, et entre eux, la Vierge est assise entre deux anges agenouillés; neuf étoiles rayonnent autour de sa tête. Pour encadrer l'ensemble, deux anges assis sonnent de la trompe. Deux autres angelots et trois têtes d'anges meublent l'espace resté vide, où chevauchent des nuées. A la clé figure le Saint Esprit, sous la forme d'une colombe entourée de rayons, inscrite dans une guirlande circulaire de fleurs et de feuilles. Le dessin est ferme, les couleurs ont conservé une certaine fraîcheur. On ignore le nom du peintre: l'un des nombreux artistes qui ont travaillé au château durant le xvii^e s. et le début du xviii^e: Baimby, Pierre Barbot, François Chaminade, Jean Gravier, Alexandre Grimard, Ramond Marfaing, Hilaire Troussel ⁷⁵. Dans la chapelle du château, qui occupe la tour circulaire de l'angle S.-E., et qui date de 1670, on peut encore voir le dôme peint de caissons en trompe-l'œil, et, sur le mur, des cartouches peints, à thème religieux, figurant, en camaïeu, des calices, ciboires, encensoirs, ostensoirs, navettes, étoiles, croix, crosses et mitres.

Le *château de Puymartin* ⁷⁶ conserve deux salles peintes qui, sans offrir la richesse du grand salon de Bourdeilles, sont cependant intéressantes, avec leurs plafonds à la française, leurs lambris, leurs cheminées agrémentées de thèmes divers, notamment des thèmes mythologiques traités en camaïeu (xvii^e s.).

De même, deux salons du *château de Beynac* conservent cheminées, lambris et plafonds peints. Camaïeux, rinceaux, guirlandes, fleurettes, médaillons, écus armoriés, initiales entrelacées, fruits apparaissent çà et là. Une cheminée est consacrée au sacrifice d'Abraham, naïvement figuré. Un plafond présente le thème classique des Saisons encadrant, dans un cartouche central ovale, l'Année sous la forme d'une femme nue, ailée, portant de la droite une couronne fleurdelisée et un collier, cependant que, devant elle,

74. Arr. de Périgueux.

75. Nous avons présenté à la Soc. hist. et arch. du Périgord un travail sur *Les peintres et verriers en Périgord avant la Révolution*, qui paraîtra ultérieurement.

76. Comm. de Saint-André-d'Allas, cant. de Sarlat.

un angelot, et derrière elle, une femme vêtue de noir semblent vouloir la vêtir d'une écharpe.

Au *château du Claud* ⁷⁷, la fameuse salle qui conserve, à une extrémité, une cheminée sculptée d'un cerf entre deux biches, et à l'autre, une frise à quatre personnages cariatides (le tout polychromé), conserve aussi un plafond à la française, décoré de rinceaux (xvii^e s.). Une autre salle a ses solives enrichies de rinceaux et de médaillons.

L'*abbaye de Saint-Jean-de-Côle* ⁷⁸ garde, dans le bâtiment conventuel, une salle peinte au xvii^e s., avec une cheminée lambrissée, à thèmes décoratifs, et surtout un plafond lambrissé, orné, comme médaillon central, d'un *Ravissement de saint Paul*, autour duquel quatre cartouches sont agrémentés de rinceaux dans lesquels apparaissent des angelots ⁷⁹.

A l'*église de Marcillac* ⁸⁰, un nettoyage de l'abside romane a fait apparaître, en 1957, quelques traces de guirlandes florales, du xvii^e s. qui avaient été recouvertes d'un enduit à faux joints.

A l'*église de Saint-Sulpice-d'Excideuil* ⁸¹, un nettoyage général, entrepris de 1950 à 1952, a révélé, tant sur la voûte que sur les goutterots et le chevet plat, des bandes claires, de 60 cm. de largeur environ, se recoupant à angle droit, et peintes de rinceaux et de fleurs des champs. Le dessin est grêle, mais assez frais, avec des couleurs encore vives. Une litre armoriée courait aussi le long des murs.

A l'*église d'Agonac* ⁸², une restauration récente, exécutée par le service des M. H., a révélé, sous des enduits successifs, un ensemble décoratif du xvii^e qui ornait les murs, les grands arcs, les pendentifs et même la calotte des coupoles; on y reconnaît des rinceaux, des fleurs et des guirlandes de feuillage: des bandes de damiers géométriques occupent les intrados des arcs, et de gros vases de fleurs, les pendentifs.

Enfin, une tour du *château de Jumilhac-le-Grand* conserve une composition maladroite, du xvii^e s., se rapportant à la légende de la Fileuse. On y voit des oiseaux et des quadrupèdes qui, tous, ont des becs en forme de becs de canard. On aperçoit aussi une croix, un visage de femme traité comme un dessin d'enfant, et un fragment d'inscription commençant par : « L'histoire.. ». Les teintes employées sont le noir, le rouge brun, le jaune ocré et le vert pâle.

77. Comm. d'Eyvignes-Eybènes, cant. de Salignac.

78. Cant. de Thiviers, arr. de Nontron.

79. Cf. *B.S.H.A.P.*, 1939, p. 458; et l'opuscule de L. GRILLON, G. LAVERGNE et J. SECURIER, *Saint-Jean-de-Côle*, Périgueux, 1957.

80. Comm. de Saint-Quentin-et-Marcillac, cant. de Sarlat.

81. Cant. de Lanouaille.

82. Cant. de Brantôme.

**

Tels sont les ensembles ou les fragments dont nous avons pu avoir connaissance. Plusieurs d'entre eux mériteraient d'être étudiés par des spécialistes. Notre inventaire n'a pas d'autre but que de proposer aux chercheurs des travaux plus approfondis.

Jean SECRET.

LA DÉMOLITION DU CHATEAU DE LA FORCE

A qui doit être imputée la démolition du château de La Force et à quelle date exacte fut commencée cette néfaste entreprise ?

Dès la fin de 1794, Joseph Lapeyre adressait à la Convention une dénonciation contre le représentant du peuple Lakanal. On lit dans ce factum : « On lui reproche d'avoir exercé le vandalisme sur plusieurs édifices, notamment sur le ci-devant château de La Force qu'il a fait abattre sans aucun profit pour la République ¹ ».

Un pamphlet de la même époque, bien que non daté, s'exprime de même au sujet de Lakanal : « Il voit des châteaux. Celui de Badefols est une citadelle : la démolition est ordonnée. Celui de La Force, par sa forme élégante, blesse l'égalité. Il doit avoir son orgueil abaissé, et l'aurore du second jour ne doit plus le trouver debout. Les préposés à cet ouvrage sont menacés d'être traités révolutionnairement si la chose n'est par terminée au terme fixé. Plus pressé d'avancer l'ouvrage que de conserver les matériaux, charpente et couverture, tout est, à l'aide de machines, précipité et presque réduit en poudre. En suivant les précautions ordinaires, on aurait tiré des matériaux immenses de cette démolition, qui auraientourné à l'avantage de la République, au lieu qu'ils n'ont presque servi à rien » ².

En 1809, J.-B. Souffrain, juge au tribunal de Libourne, auteur des *Essais, variétés historiques et notices sur la Ville de Libourne et ses environs*, imprimé à Bordeaux, Brossier, 1806, projette un nouvel ouvrage dont il donne le titre, *Cours des Rivières de Dordogne et d'Isle*, qui d'ailleurs ne devait jamais voir le jour. Il adresse le 18 janvier à M. Couderc, procureur impérial à Bergerac, dont le père a laissé de nombreuses notes sur l'histoire de Bergerac, un questionnaire notamment sur la date et les circonstances de la destruction du château de La Force. Le procureur répond le 1^{er} avril 1809 : « Ce superbe château fut démoli à la fin de brumaire an 2, par ordre du représentant Lakanal. Lakanal se porta à ordonner la démolition de ce château par suite de cet instinct de destruction qui guidait alors tous nos gouvernans révolutionnaires. Il disait que la magnificence de cet édifice insultait à l'égalité » ³.

Le 30 brumaire an II correspond au 20 novembre 1793. Ce document nous donne donc une date approximative de la démolition du château.

1. H. LABROUE, *La Mission du conventionnel Lakanal*, p. 615.

2. Le même, *Un pamphlet contre Lakanal*, p. 23.

3. Arch. municip. de Bergerac, Fonds Faugère, III, n^o 103.

Dans son volume II des *Antiquités de Vézère*, p. 635, n. 1, le Comte Wlgrin de Taillefer écrit en 1826 : « Le château de La Force était très remarquable comme monument refait en entier à l'époque de la renaissance des arts; mais Lakanal le fit abattre dans la révolution. Pour réussir plus promptement, on avait attaché des câbles aux fenêtres hautes; on avait attelé à ces câbles tous les bœufs de la plaine de Bergerac, et dans un instant, ce monument qui avait coûté des millions, fut détruit de fond en comble. »

En 1854, Jules de Termes, né à La Force où son père était médecin et maire, rédigea un historique du château de La Force, à 216, puis édité à part par l'imprimerie Faisandier à Bergerac, en une plaquette in-4° de 8 pages, avec la gravure tirée sur la planche publié au *Chroniqueur du Périgord et du Limousin*, 2^e année, p. 214 cuivre sauvée lors de la démolition du château. Il y raconte ainsi la destruction : « Sous les ordres du conventionnel Lakanal, la démolition du château de La Force fut résolue et accomplie.. en sorte que de cette maison magnifique, il ne reste plus une pierre... »

Dans sa plaquette *De Libourne au Buisson*, Bergerac, imp. Boissérie, 1880, p. 42, M. Emile Labroue père, alors professeur agrégé d'histoire au lycée de Bordeaux, note : « Sur le plateau de La Force, on voit encore les restes du château qui fut détruit pendant la Révolution par ordre de Lakanal, membre de la Convention, délégué à Bergerac. »

Au *Bulletin* de notre Société, t. 4, 1887, p. 64, on lit sous la plume de M. Paul Galy : « Ce fut le conventionnel Lakanal qui, en 1793, fit d'abord mettre à sac, comme il l'avait fait pour Chantilly, l'antique château des ducs de Caumont-La Force. Il fut ensuite rasé et les restes en furent dispersés. »

Enfin, M. André Rousseau, alors maire de La Force, dans une notice publiée au *Bournat*, 1934, p. 219, sur le château de La Force, nous dit, lui aussi : « ...La Révolution devait le démolir au mois de novembre 1793. C'est sur les ordres du conventionnel Lakanal que sa démolition fut résolue et accomplie ».

UNE VOIX DISCORDANTE

Contre cette unanimité d'autorités et une tradition orale constante, une seule voix s'est élevée, celle de M. Henri Labroue, fils de Emile précité, qui, dans son volume apologétique *La Mission du Conventionnel Lakanal dans la Dordogne en l'an II*⁴, n'a pas consacré moins de 24 pages à discuter la question de savoir si c'est Lakanal qui a fait démolir le château de La Force (de la p. 609 à la

4. Paris, Champion, in-8°, s. d. (1912), 704 p.

p. 624). Et il conclut ainsi sa longue discussion : « De l'ensemble de cet exposé, il résulte qu'on ne peut conclure affirmativement ni pour ni contre la démolition du château de La Force par ordre de Lakanal. Des documents dont nous disposons on ne peut tirer aucune conclusion catégorique; on n'a jamais produit et nous n'avons jamais rencontré un arrêté du conventionnel ordonnant cette destruction; l'hypothèse la plus probable est celle qui innocente le représentant. Attendons pour engager la responsabilité de Lakanal dans cette affaire que la preuve de sa participation ait été fournie. »

Par contre, H. Labroue, pas plus que les autres auteurs, ne donne la date exacte à laquelle commença cette démolition. Il croit (p. 614) qu'elle peut se placer entre le 17 brumaire et le 3 frimaire an II (du 7 au 23 novembre 1793).

ATTESTATION D'UN TEMOIN OCULAIRE

Or il se trouvait que, face au château de La Force, à deux kilomètres au midi, habitait sur sa propriété de Lestenaque, paroisse de Saint-Martin de La Monzie, le représentant d'une des plus vieilles familles protestantes de Bergerac, Jacques Planteau, père de dix enfants. Cet homme qui vivait du produit de ses terres exploitées par métayers, avait l'habitude de tenir un gros registre de 381 feuillets relié en pleine basane, mesurant 35 × 23 cm., sur lequel il inscrivait jour par jour, non seulement ses recettes, ses dépenses, les ventes des bestiaux de ses métairies, ses prêts d'argent, mais aussi les événements saillants de la région, les inondations, les bonnes ou mauvaises récoltes, les formules de remèdes contre les fièvres, des onguents et des pommades, la préparation de l'encre à écrire, le placement de ses enfants en nourrice ou à l'école, leurs maladies, les événements de famille, en un mot tout ce qui l'intéressait ou pouvait être utile à ses successeurs. C'est le livre de raison dans son acceptation la plus exacte et la plus complète. Au premier feuillet on lit en belle écriture moulée, fleurie et calligraphiée : « Journal n° A, commencé à Bergerac le 22 may 1757, pour servir à moy, Jacques Planteau, que Dieu veuille bénir. »

C'est cet homme qui, de sa fenêtre, voit le château de La Force se démolir et sa masse se réduire peu à peu, qui en a été averti par la réquisition des bœufs et des bouviers de la plaine, qui va nous laisser un écrit relatant cette démolition, avec sa date précise que personne encore ne nous a donnée. Et cet événement inouï frappera à ce point son esprit qu'il accompagnera sa note de formules d'observation religieuses, témoignage de son indignation. Ce n'est point un noble, mais un de ces bourgeois qui rivalisaient parfois avec la

noblesse, et subissaient souvent ses dédains avec impatience. Ce n'est pas un catholique, mais un zélé protestant qui écrira en fin de son livre, f° 380 :

Le 14 avril 1772, je fus reçu diacre de l'église protestante de Bergerac et en 1786 on me nomma trésorier tant de l'argent des pauvres que de la collecte des Pasteurs. Et le 14 juin 1789 je fus proclamé dans notre Eglise, par M. Duprat, pasteur, pour être reçu ancien de ladite Eglise et qu'ayant accepté ladite charge d'ancien, à la satisfaction de toute l'Eglise.

O Dieu, venille affermir mes pas
 Au chemin où ta voix m'appelle,
 Fais que jamais je n'y chancelle
 Et que mes pieds ne glissent pas.
 Mon Dieu, si je te prie encore,
 C'est que tu m'exauces toujours.
 Prête l'oreille à mes discours,
 Car c'est ta grâce que j'implore.

Voici donc ce que Jacques Planteau a écrit sur son livre de raison, au f° 365, les 11 et 12 novembre 1793 (21 et 22 brumaire, an 2). Dans la marge, cette invocation : « Grand Dieu, les décrets sont incompréhensible et les voies impossible à comprendre, tu le sais, o mon Dieu ».

A Lestenaque le 11^e 9bre 1793, l'an 2 de la République française.

On a fait bruler les titres et autre papier de la cidevant noblesse de la municipalité de Lamonzie, avec les reconnaissance de particuliers de ladite municipalité. *Le 12 dudt mois on a commencé à démolir le château de Laforce par ordre du citoyen Lakanal représentant actuellement à Bergerac.* J'ay donc fait porter mes reconnaissance et tous les autres titre que je pouvoit avoir consernant Lestenaque et même mon brevet d'officier de Louveterie pour subir le sort du feu, pour ne pas encourir la peine de la loi qui étoit de vingt ans de fer, pour ceux qui ne remetres pas leurs titres et reconnaissance pour être brulés. On en fit ledt jour 11 novembre 1793 un feu de joye, qui pourroient bien être dans la suite un feu de bien des peines et des chagrins. Mes enfin Dieu soit loué, j'ay obéi à la loy. Si c'est un bien, et c'est que je ne prévoit pas. tant mieux. Mais les meaux en sont incalculables à mes yeux. C'est une pierre jettée dans la mer qu'ond voudra aller chercher, mais quelle impossibilité de la trouver.

Fait à Lestenaque ledit jour 11 novembre 1793.

Souvenez vous que d'après un décret immuable de la Providence, le bonheur et la liberté des Nations ne s'obtiennent que par la justice et que l'on né pas juste à demi; la demy justice est pire que l'oppression.

Voici donc deux points d'histoire locale péremptoirement établis par l'attestation d'un témoin oculaire dont la sincérité ne saurait être suspectée :

La démolition du château de La Force a été commencée le 12 novembre 1793 (22 brumaire an II).

Elle a eu lieu sur l'ordre du représentant Lakanal, 23 jours après son arrivée à Bergerac qui se place le 20 octobre 1793.

Nous ne saurions terminer cette note sans exprimer nos senti-

ments de profonde reconnaissance à M. Henri Planteau, demeurant en son domaine familial, à Lestenaque, commune de La Monzie-Saint-Martin, pour la communication qu'il a bien voulu nous faire du précieux livre de raison de son aïeul Jacques Planteau, et l'autorisation qu'il nous a donnée d'en publier des extraits.

André JOUANEL.

UNE DISPENSE D'IRREGULARITES CANONIQUES

EX DEFECTU LENITATIS CHRISTIANÆ

AU XIV^e SIECLE

On trouve dans la Collection Périgord, tome 35, f^o 313, r^o et v^o, une lettre papale très intéressante contenant dispense d'irrégularités canoniques contractées par un religieux périgourdin.

Ce document, difficilement traduisible en français avec quelque rigueur, jette un jour curieux sur les mœurs en général et les mœurs monastiques en particulier durant une période troublée de notre histoire locale.

Un religieux profès et sous-diacre de l'abbaye bénédictine de Tourtoirac, Raymond de La Rivière, se trouve dans la suite d'Archambaud V, comte de Périgord.

Ce moine, aidé de quelques hommes d'armes et vraisemblablement à leur tête, va chevaucher pour lutter contre les ennemis du roi Charles V et pour reprendre des châteaux, des prisonniers et un immense butin.

On le verra, armé, en des combats où des hommes de l'un et l'autre parti seront tués ou blessés. Il se dépensera pour que des malfaiteurs, des pillards et des traîtres ennemis soient capturés, détenus et finalement livrés à la mort. Il assistera au conseil qui statue sur leur sort et y donnera son avis favorable.

Mais il a contracté, de ce fait, plusieurs irrégularités canoniques, dites *ex defectu lenitatis christianæ*. Aussi doit-il se tourner vers le pape Grégoire XI pour en obtenir la dispense nécessaire.

Ce dernier la lui accorde par lettre du 5 décembre 1372. Le moine pourra désormais exercer son sous-diaconat, recevoir un bénéfice ecclésiastique sans charge d'âmes, comme il en existait dans la dépendance de son abbaye, jouir enfin de tous ses droits.

Mais le piquant de cette lettre réside surtout en ce que le Saint Père établit sa dispense sur des motifs curieux qu'il aura puisés dans la supplique de l'impétrant. D'abord ce religieux aurait reçu de son abbé la permission de suivre l'ost du comte. Permission inaccoutumée; mais peut-être fallait-il récupérer quelques biens dérobés au moultier; peut-être aussi le comte, connaissant sa valeur guerrière, avait-il réclamé la présence du moine et l'on n'avait osé lui refuser ?

D'ailleurs — précise la lettre — il n'a fait aucun prisonnier de sa propre main, il n'a tué ni blessé personne, il n'a commandé de tuer ni de blesser personne nommément et sa présence au conseil

de guerre n'a pas précipité la mort des condamnés; leur sort était connu d'avance.

Bien mieux, on félicite presque ce cher fils. N'était-il pas dans la suite du cher fils Archambaud, contre les ennemis du très cher fils Charles et du royaume de France ? On parle même de ses mérites et des dangers qu'il a courus.

Nul doute que la supplique habilement présentée n'ait été aussi fortement appuycée.

Et quelques années plus tard, le 6 décembre 1396, on voit Raymond de La Rivière, prieur de Bars, dépendance de Tourtoirac, offrir au comte de Périgord, de la part de son abbé, un marc en argent d'acapte en reconnaissance d'hommage pour la paroisse de Granges-d'Ans. Est-ce le même personnage ?

On peut l'admettre. Quoi qu'il en soit, il nous plaît de saluer ici cette figure de moine-guerrier qui, son affaire faite et l'épée pendue au clou, s'en retourne bonnement à son bréviaire comme l'autre à sa charrue.

L. GRILLON.

Dilecto filio Raymundo de Ryperia, monacho monasterii de Tortoyraco, ordinis Sancti Benedicti Petragoricensis diocesis, salutem etc...

Religionis zelus etc...

Sane petitio pro parte tua nobis nuper exhibita continebat quod olim tu, de licentia dilecti filii abbatis tui, dilecti filii nobilis viri Archambaudi comitis Petragoricensis continuus familiaris existens, cum nonnullis hominibus armorum, contra inimicos carissimi in Christo filii nostri Caroli regis Francorum illustris, et regni Franciae, tam pro defensione patrie, quam fortaliorum et captivorum hominum ac prede infinite recuperatione, pluries equitasti, et armatus in'erfuisisti, ubi aliqui ab utraque parte laici fuerunt interfecti, aliqui vero mutilati, quodque licet tu in premissis aliquociens vires tuas exponendo ut quidam de dictis inimicis malefactores, predones et proditores capti non tamen manu tua, et in curia dicti comitis detenti morti traderentur, sicut postmodum traditi fuerant, consilio interficiendi assensum damtaxat prebendo, neminem tamen interficisti neque mutilasti, nec specialem personam interfici aut mul'tari mandasti nec propter tuam presentiam in dicto consilio mors eorumdem malefactorum accelerata fuit. Quare pro parte tua nobis fuit humiliter supplicatum ut providere tibi super premissis de oportune dispensationis gratia de benignitate apostolica dignaremur. Nos itaque volentes te, in subdiaconatus ordine constitutum, premissorum meritum tuorum intuitu favore prosequi graciosi, tuis in hac parte supplicationibus inclinati, tecum ut in dicto subdiaconatus ordine ministrare et beneficium ecclesiasticum sine cura consuetum per monachos monasterii de Tortoyraco, ordinis Sancti Benedicti Petragoricensis diocesis, cujus monachus expresse professus existis, aubernari, si alias tibi canonice conferatur, libere recipere, et licite retinere valeas etc... auctoritate apostolica tenore presentium dispensamus.

Datum Avin., Nonis Decembris, anno secundo.

(Arch. Vat. Registre coté Greg. XI, de jud. et priv. an. II, f° 164 v°).

RECHERCHES SUR LES BIENS QU'ONT POSSÉDÉS LES AYDIE DU PÉRIGORD

(SUITE ET FIN)

CHAPITRE VI

Comme on pouvait le prévoir, le testament du comte Antoine de Ribérac provoqua un procès. Le comte d'Aydie de Vaugoubert, qu'on appelait dans la famille « l'oncle d'Espagne », cousin du défunt, devenu en outre son beau-frère par son mariage avec Angélique d'Aydie, prétendit que les substitutions prévues dans le testament du vicomte Clinet devaient jouer en sa faveur et, en conséquence, il demanda par voie de justice que le titre et le patrimoine des comtes de Ribérac lui soient attribués. Mais il fut débouté.

On se souvient que, dans son testament (1754), le comte Antoine avait légué l'usufruit de ses biens personnels (la châtellenie des Bernardières, la seigneurie de La Ville-aux-Cleres, l'héritage des Lambertie, une partie de Montagrier, etc.) à Henriette de Javerlhac, veuve de son cousin Jean d'Aydie, sgr de Champagnac et de La Borie-Saunier, et belle-mère de son héritier Gabriel-Louis Chapt de Rastignac. On sait que ce dernier, qu'on appelait alors le marquis de Chapt, appartenait à la branche de Laxion, de la maison de Rastignac ¹.

Son mariage avec sa cousine Gabrielle d'Aydie fut célébré au début de 1746 (contrat du 3 janvier); il avait environ 22 ans et elle 18. Il leur naquit deux fils : le 18 août 1747, Henri-Gabriel-Charles, qui mourut jeune, et le 30 juillet 1748, Charles-Antoine-Armand-Odet, qui eut probablement pour parrain le comte Antoine de Ribérac. Puis des questions sentimentales mirent le désaccord dans leur ménage et les deux époux vécurent dès lors séparés ². La comtesse Gabrielle mourut en 1772, âgée de 42 ans.

Le marquis de Chapt devint comte de Ribérac et vicomte d'Epeluche à la mort de son oncle Antoine, le 1^{er} novembre 1754. On l'appela dès lors le comte Gabriel de Ribérac et il habita soit son château familial de Laxion, soit les Bernardières; mais il abandonna le château de Ribérac qui, déjà en très mauvais état à la mort du comte Antoine, acheva peu à peu de tomber en ruine.

Le 21 février 1770, il afferma la seigneurie et les terres de Montagrier, avec les rentes qui y étaient attachées, à M. du Cluzeau, docteur en médecine, moyennant 4.000 livres par an, somme dont il fallait déduire les 600 livres annuelles léguées par le comte Antoine aux pauvres des paroisses de Montagrier, de Brassac et de Saint-Victor.

1. Dans la commune de Corgnac-sur-l'Isle.

2. D^r Ch. LAFON, Le roman de la comtesse Gabrielle de Ribérac, *Bul. S.H.A.P.*, LXXXIV, 1957.

En 1775, il donna à son fils Charles-Antoine-Odet, à l'occasion de son mariage avec Mlle de Janson ³, la jouissance des biens patrimoniaux des Aydie (la comté de Ribérac et la vicomté d'Epeluche, la chàtellenie de Montagrier) et celle de ses biens non patrimoniaux (les Bernardières, le marquisat de Laxion et la terre de Montmady ⁴, les seigneuries de Lambertie et de Pansol, celles de la Ville-aux-Clercs, etc). En échange il se réservait un logement dans un de ses châteaux et son fils devait lui servir une rente viagère de 9.000 livres. On comprend que dans ces conditions ni le père ni le fils ne se souciait de relever le château de Ribérac.

Avant ainsi réglé ses affaires, le comte Gabriel se remaria en 1776 avec Gabrielle-Françoise de Chaban ⁵

L'année suivante, ayant probablement quelque besoin d'argent, il vendit à L.-A. Fournier de La Châtaigneraie ses biens du Perche (la seigneurie de La Ville-aux-Clercs et le domaine de Fort-Girard) qui, à cause de l'éloignement, ne devait pas rapporter grand chose ⁶. vente faite qui fut conclue avec l'assentiment de l'usufruitière, la comtesse d'Aydie (Henriette de Javerlhac).

Madeleine de Janson mourut sans avoir d'enfant et son mari Charles-Antoine-Odet se remaria en 1792 avec Olive-Elisabeth de Brosse.

La comtesse d'Aydie de Javerlhac mourut en décembre 1792 et sa fortune personnelle fut partagée entre les héritiers de ses deux filles : le château et les terres de La Borie-Saunier, ainsi que quelques fiefs de faible importance échurent au comte Charles-Antoine-Odet de Chapt, fils de Gabrielle d'Aydie, et les deux filles d'Anne-Marguerite d'Aydie, dame de Ranconnet, la comtesse Egédie de Sainte-Aulaire et M^{me} de Kersalaün se partagèrent les terres du Nontronnais (Savignac, Abjat, Grospuy, etc).

Avec la mort de l'usufruitière des biens du comte Antoine, le comte Gabriel et son fils auraient dû devenir riches. Malheureusement pour eux, les droits féodaux, principale source de leurs revenus, venaient de disparaître et il ne leur restait plus que les fermages des terres qui leur appartenaient en propre; mais les tenanciers payaient mal ou même ne payaient plus depuis l'ordre nouveau.

Le ci-devant comte Gabriel, devenu à l'état civil le « citoyen

3. Madeleine de Janson était fille de Joseph-Palamède de Forbin, marquis de Janson; elle était née le 14 novembre 1753 et avait 22 ans lors de son mariage; son mari, le comte de Chapt, en avait 27.

4. Fief dans la commune de Cognac.

5. C'est par erreur que M. de Laugardière a écrit que le comte Gabriel s'était remarié avec G.-F. de Chaban le 23 juin 1796, c'est-à-dire deux mois avant sa mort, et M. de Saint-Saud a recopié cette date sans la contrôler.

6. Comte de SAINT-VENANT, *Dictionnaire historique et archéologique du Vendômois* (communiqué par M. A. du Cheyron).

Louis Chapt », et son fils n'émigrèrent pas et ils purent traverser la période révolutionnaire sans trop de tracasseries. Pour subsister, il fallut vendre les terres de Montagrier et une partie de celles de Ribérac; elles furent acquises en 1793 par J.-A. Froidefond du Châtenet. Rappelons qu'en 1795 le citoyen Chapt chargeait un homme d'affaires parisien de récupérer quelques bribes de ses anciennes richesses, notamment des arrérages de la « succession de Foix », qui n'était pas encore complètement liquidée.

Le comte de Chapt, Charles-Antoine-Odet, mourut en 1795, sans avoir eu d'enfant de sa seconde femme Olive-Elisabeth de Brosse; il donnait à cette dernière par testament le château et la terre de La Borie-Saunier. Elle se remaria avec Louis-François de Tryon de Montalembert, qui devint plus tard chambellan de Napoléon 1^{er} 7.

Aussitôt après la mort de son fils, le comte Gabriel vendit ce qui restait des terres de Ribérac, une partie à l'acquéreur de 1793, Froidefond du Châtenet, l'autre partie au sieur Ménard-Christophe Velter. Il mourut le 24 août 1796, laissant à sa veuve Gabrielle-Françoise de Chaban les biens qu'il possédait encore: les Bernardières, Laxion, Lambertie et Pansol; il était âgé d'environ 80 ans.

Après deux ans de veuvage, Gabrielle-Françoise de Chaban se remaria avec Louis Grand de Bellussière, à qui elle apporta les biens que lui avait légués son premier mari.

L. de Bellussière et sa femme vendirent en l'an VIII (1799-1800) les château et terres de Lambertie pour 46.618 frs et le 16 juin 1826 le domaine de Pansol (devenu Pensol), moyennant 107.382 frs à M. de Bermondet, marquis de Cromières 8.

Comme il fallait s'y attendre, le testament du comte Gabriel provoqua un procès entre les héritiers de sa sœur Gabrielle 9, procès qui ne prit fin qu'en 1827 grâce à une transaction.

Les héritiers des Bellussière vendirent en 1863 le château et la terre de Laxion au baron Curial et ils gardèrent les Bernardières 10

D^r Ch. LAFON.

-
7. Les Tryon de Montalembert eurent une fille, qui épousa le marquis de Taillefer et qui hérita La Borie-Saunier; en 1873 le marquis vendit le château et le domaine à M. Sarlande.
 8. Après un partage, ces biens échurent au vicomte de Bermondet; en 1875, le château et la terre de Lambertie furent achetées par le marquis de Lambertie, qui appartenait à la branche lorraine de sa famille.
 9. Gabrielle Chapt de Rastignac, dite M^{lle} de Laxion, avait épousé en 1746 Joseph-François du Mas, marquis de Payzac; elle périt sur l'échafaud révolutionnaire le 5 février 1794.
 10. Le château des Bernardières est toujours habitable dans sa partie construite au xvii^e siècle; il appartenait à M. Buritaud, notre collègue récemment décédé; aujourd'hui c'est son gendre, M. J. Perrard, également notre collègue, qui le possède.
 11. Je tiens à exprimer ma reconnaissance à M. le comte de Bruc, propriétaire du château de La Chapelle-Faucher, pour les renseignements qu'il a bien voulu me fournir et qui m'ont été transmis par M. Boyer, notre aimable collègue de Champagnac-de-Bélaïr; que l'un et l'autre en soient remerciés.

Accroissements des Archives de la Dordogne en 1958

I. — DONS

1. — Par M. Aublant: titres de la famille de Lascous et de diverses familles alliées (1631-1877); — titres des familles Arnauld de Bouex, Bournet, Delabonne, Jay de Beaufort, Souc et autres (xvi^e-xix^e s.); — arpentements pour l'abbaye de Ligneux et la Chartreuse de Vauclaire, cure de Daglan (1687-1760);

2. — Par M. Saint-Martin: deux registres de correspondance du procureur près le Tribunal de Périgueux (an XI-1820);

3. — Par M. Lavergne: titres de la famille de Maillard (1539-xix^e s.); — titres de diverses familles originaires de Beaussac et de Charras. Les dossiers les plus notables intéressent les familles de Conan d'Aucor (1565-1749), Albert de Meyral (1604-1672), Andraud, bourgeois de Mareuil (1274-1402), de Sescud (1469-1612);

4. — Par M. Pellereau: moulin à Saint-Astier appartenant à la famille Bonnet (1829-1847);

5. — Par un anonyme: engagement de volontaires à Brantôme (1793); — papiers de la municipalité cantonale et de la Mairie de Brantôme (an III-1878); — passeports (an III-1885).

II. — DEPOTS DES MAIRIES

1. — Orliagnet: registres paroissiaux et de l'état civil (1621-1852), avec tables décennales (1792-1852);

2. — Sainte-Croix-de-Mareuil: registres paroissiaux et de l'état civil (1620-1852), avec tables décennales (1802-1852);

3. — Saint-Perdoux: registres paroissiaux (1618-1793);

4. — La Chapelle-Montabourlet: registres paroissiaux (1761-1792);

5. — Pomport: registres paroissiaux de Pomport et Saint-Mayme (1668-1792); — registres des délibérations municipales (1816-1853); — arpentements (xviii^e s.); — archives diverses (1791-1866);

6. — Saint-Avit-Vialard: registres paroissiaux (1705-1792);

7. — Villeteureix: registres paroissiaux (1634-1792); — registres des délibérations municipales (1808-1858); — registre de conscription (1808-1826); — archives diverses (1832-1859);

8. — Puymangou: registres paroissiaux et de l'état civil (1664-1806), avec tables décennales (an xi-1852);

9. — Parcou: registres paroissiaux et de l'état-civil (1633-1812), avec tables décennales (1802-1852);

10. — Saint-Priest-les-Fougères: registres paroissiaux et de l'état civil (1622-1832), avec tables décennales (1802-1832);

11. — Pezuls: registres de l'état civil (an iii-1852);

12. — Champs-Romain: registres paroissiaux et de l'état civil de Romain (1721-1852), avec tables décennales (1793-1852).

III. — DEPOTS DES NOTAIRES

1. — M^e Patrie (Excideuil): minutes et répertoires des notaires d'Excideuil, Clermont-d'Excideuil, Génis et Saint-Martial-d'Albarède (1622-1847);

2. — M^e Labaisse (Saint-Orse): minutes des notaires de Saint-Orse, Brouchaud et Thenon (1781-1832);

IV. — REINTEGRATIONS

1. — Archives du Gers: carte du gouvernement de Bergerac (xviii^e s.);
2. — Archives Nationales: fragment de compte relatif à des achats de vin par la famille Foucher (xiv^e s.);
3. — Mairie de Parcoul: arpentement de Chenaud (1777);
4. — Mairie de Bergerac: registres paroissiaux de Saint-Jacques de Bergerac (1738-1793);
5. — Mairie de Saint-Avit-Sénieur: comptes des syndics de fabrique (1769-an xii); — établissement de charité de la Miséricorde (1771-1833);
6. — Mairie de Paleyrac: délibérations du conseil de fabrique (1833-1858);
7. — Archives de la Corrèze: procédure pour la commanderie de Condat (1739); — baux à cheptel concernant la famille de Bossignac de Saint-Rabier (1499-1515); — preuves de noblesse des Du Bordier de Pomport (1724); — registres paroissiaux de Sainte-Trie (1790) et de Génis (1791).

V. — ACHATS

1. — Généalogie de Gonet de Marquessac (1710); — famille de Fayard (1737);
2. — Différend entre MM. d'Abzac de Bigarroque et de Saint-Ours de Salibourne au sujet du droit de banc et litre en l'église du Coux (1757-1758);
3. — Titres de diverses familles de la région de Vergt (1678-1887): Besse, Gontier, Grelier, Lacombe.
4. — Quittance pour le seigneur de La Brousse, enseigne des gardes du corps du roi (1611);
5. — Ordonnance du duc Charles de Guyenne pour la participation de l'évêque de Périgueux aux affaires de la sénéchaussée de Périgord (1471);
6. — Echange de rentes entre MM. de Bourdeille et de La Croix de Jovelle (1597-1613).

VI. — VERSEMENTS

Il faut signaler, parmi les versements administratifs, celui de la Justice de Paix du Bugue (depuis l'an ii).

VII. — MICROFILMS

1. — Archives des Basses-Pyrénées: fonds du comté de Périgord et de la vicomté de Limousin (xiii^e-xvi^e s.), 21 rouleaux correspondant aux articles cotés E 679-728);
2. — Archives de la Gironde: recueil de cartes et plans pour la navigation en Guyenne (1696), un rouleau correspondant au registre 3 J 17; — correspondance des subdélégués avec les intendants de Bordeaux et les ministres (xviii^e s.), 10 rouleaux reproduisant divers articles de la série G;
3. — Bibliothèque Nationale, Collection de Périgord: extraits faits par Leydet des archives des rois de Navarre concernant le Périgord (xviii^e s.), deux rouleaux correspondant aux volumes 9 et 10 de la collection; — extraits et copies de documents par Leydet et Prunis (xviii^e s.), 5 rouleaux, volumes 11 à 15; — généalogies périgourdines (xviii^e s.), un rouleau, volume 16; — extraits d'ouvrages imprimés concernant le Périgord (xviii^e s.); 1 rouleau, volume 17.

4. — Archives de la Ville de Périgueux: registres des délibérations du Conseil de ville (1752-1790), 7 rouleaux correspondant aux articles BB 37 à 39;

5. — Archives Nationales: documents relatifs au diocèse de Périgueux (1764-1780), 2 rouleaux correspondant à l'article coté G^o 155.

N. BECQUART.

BIBLIOGRAPHIE

HENRI LACAPE, *Notices sur Tallien* (1767-1820). Bordeaux, Taffard, imprimeur, 6, rue Métivier, 1959.

En dédiant « à ses infirmités » sa « *Notice sur Tallien* », notre confrère et compatriote Henri Lacape nous incite à souhaiter que de nombreuses maladies lui « permettent de continuer à vieillir » et de poursuivre, longtemps encore, pour son plaisir et pour le nôtre, ses recherches historiques.

Nous lui devons déjà de très intéressantes études sur ces révolutionnaires de second plan que furent Lequinio, Laignelot, Jullien (de Paris) et nos deux compatriotes périgourdins, Pontard et Roux-Fazillac. Voilà qu'aujourd'hui c'est une très vivante esquisse de Tallien qu'il nous présente, de Tallien qui, ayant contribué à abattre Robespierre pour sauver sa vie et celle de Thérésia Cabarrus, fit un instant, à la Convention, figure de chef... mais un instant seulement avant de sombrer dans la déchéance, la misère, l'oubli.

Avec beaucoup de modestie, Henri Lacape se défend de présenter un portrait complet et définitif de son personnage pour lequel, à l'encontre de la plupart des historiens, il ne dissimule ni sa sympathie, ni son admiration. Mais, s'il conclut à la réhabilitation de Tallien, ce n'est qu'après avoir accumulé, avec une rigueur toute scientifique et une impartialité absolue, les documents les plus contradictoires : déclarations, lettres, discours, jugements des contemporains... Rien n'est laissé dans l'ombre et chaque lecteur peut y trouver les éléments d'une interprétation différente, voire même opposée.

Comme il est difficile, en effet, de porter un jugement serein et équitable sur les grands acteurs de la Révolution ! — Si celle-ci n'est plus pour nous le « bloc » dont parlait Clémenceau, elle demeure, après plus de cent cinquante ans, un foyer ardent et dévorant. Celui qui s'en approche ne peut échapper aux passions qui ont inspiré ceux qui y ont été mêlés. Et, même avec l'expérience que notre génération possède, hélas ! des époques troublées, nous hésitons avant de nous prononcer sur le rôle exact d'un homme comme Tallien, dont la carrière politique est essentiellement liée à cette explosion de colère populaire et de peur hystérique qui a déchainé les massacres de Septembre, à cette journée du IX Thermidor où, pour les attaquants de Robespierre, il fallait vaincre ou mourir, puis à cette fin trouble et souvent sordide de la Convention, durant laquelle, comme l'avait prévu Montesquieu (1), « sans la vertu, c'est-à-dire sans le dévouement au bien public, la République devenait une dépouille et n'était plus que le pouvoir de quelques citoyens et la licence de tous. »

Quelles que soient les erreurs ou les fautes qu'ait pu commettre Tallien — et elles sont nombreuses ! — il n'en restera pas moins pour l'histoire (avec « Notre Dame de Thermidor » dont on oublie volontiers les infidélités et la vénalité pour ne penser qu'aux grâces qu'elle a obtenues et à sa beauté), l'homme qui a osé, au lendemain de la mort de Robespierre, proclamer, de la même tribune d'où étaient partis tant d'appels à la mort : « La Convention ne doit pas souffrir que la République soit plus longtemps divisée en deux classes, celle qui fait peur et celle qui a peur, en persécuteurs et en persécutés... » Des mots, sans doute, mais des mots qui ont tout de même fait ouvrir bien des prisons et arrêter la Terreur !

J. LASSAIGNE.

(1) *L'Esprit des lois*, L. III, ch III.

NÉCROLOGIE

LE DOCTEUR L'HONNEUR

Notre charmant collègue, le Docteur Régis L'Honneur, a succombé à la maladie le 26 septembre dernier; il n'était âgé que de cinquante-huit ans. Depuis plus de trente ans, il exerçait, à Monpazier et dans tout le canton, la profession médicale comme un véritable sacerdoce, tout en s'adonnant, avec autant d'ardeur que de compétence, aux études d'histoire et d'archéologie.

Né à Grignols le 7 février 1902, le regretté défunt avait vécu une partie de son enfance à Campagne, où ses parents étaient instituteurs. Après ses études secondaires au lycée de Cahors, il fit sa médecine à Bordeaux et passa sa thèse de doctorat en 1926. L'année suivante, il s'installait et s'attachait, d'emblée, à la pittoresque bastide et à son glorieux vis-à-vis, le château de Biron. Il s'est comporté dès lors comme s'il n'avait eu dans la vie qu'un seul but: soulager la souffrance et mieux connaître, pour le mieux faire aimer, le coin du Périgord qu'avait choisi, pour y vivre, l'artiste et le chercheur qu'il fut.

Président du Syndicat d'initiative de Monpazier, il rédigea en 1930 le premier petit guide illustré de la localité et du château de Biron¹. Il compléta sa documentation avec soin et la mit en œuvre dans une agréable plaquette, parue en 1933². En même temps, il étendait ses investigations rétrospectives à tout le canton de Monpazier. La monographie qu'il lui consacra en 1937³ mériterait de trouver des imitateurs partout où le « questionnaire archéologique » établi en 1874 par notre société ne se trouve pas encore soigneusement rempli.

Mobilisé en 1939-1940 à l'armée de Lorraine, Régis L'Honneur retrouva, après la défaite, le calme de son horizon, ses chers malades, ses précieux dossiers. Il mit la dernière main — une main de calligraphe et d'enlumineur — à l'œuvre de toute sa vie et ce fut: *Monpazier. Logis, gens et faits d'autrefois*, sorti en 1957 des presses de Coudere, à Nérac, en fac-similé du manuscrit original, et avec tous les dessins et croquis dont l'adroit praticien avait semé le texte⁴.

Le docteur Régis L'Honneur appartenait à notre Compagnie depuis septembre 1930. Par ses communications variées, toujours remarquées, ses dons de vieux papiers et de photographies; par la part active qu'il prit à nos excursions archéologiques de 1938 et de 1954 — ce fut notre

1. Essai, Syndicat d'initiative de Monpazier, *Une vieille bastide: Monpazier. Un vieux château: Biron*. Bergerac, impr. Nogué, 1930; in-8°, 13 p.; — 2^e édition, 1931; in-8°, 16 p. (avec le plan chronologique du château de Biron).
2. *La bastide de Monpazier*. Bergerac, impr. Nogué; in-8°, 79 p. ill.
3. *Le canton de Monpazier*. Les éditions du « Périgourdin de Bordeaux », in-8°, 31 p. ill.
4. On lui doit aussi la vignette: armoiries des chefs-lieux d'arrondissement de la Dordogne, qui figure en tête du « Périgourdin de Bordeaux », périodique auquel il a collaboré dès le début.



Le Dr L'Honneur à la fenêtre d'une maison de Monpazier

dernière rencontre — il s'est montré un membre vraiment exemplaire, toujours disposé à se rendre utile. Il s'était promis, quand l'état de sa santé l'obligea à envisager prématurément sa retraite, de poursuivre ses recherches historiques pour en faire profiter notre *Bulletin*, d'assister aussi, plus souvent à nos séances. Tous ceux qui ont eu l'avantage de l'approcher et de le voir à l'œuvre déploreront toujours que l'implacable destin en ait décidé autrement.

G. L.

SOMMAIRE DU TOME LXXXVI *

Conseil d'Administration et Bureau	5
Comptes rendus des séances mensuelles :	
Février (Assemblée générale)	11
Mars	16
Avril	49
Mai	53
Juin	58
Juillet	97
Août	103
Septembre	106
Octobre	145
Novembre	149
Décembre	152
BEQUART (N.), Accroissements des Archives de la Dordogne en 1958	193
CARENZO (M ^{me} J.), L'église de Milhae-de-Nontron pendant la Révolution	131
GENDRY (M ^{me} S.), Heurs et malheurs du dernier seigneur de Payzac	38, 79
GRILLON (L.), Une dispense d'irrégularités canoniques <i>ex defectu lenitatis christianæ</i> au XIV ^e siècle	188
JOUANEL (A.), Jacques Loyseau, lieutenant criminel à Ber- gézac	20
— La démolition du château de La Force	183
LAFON (D ^r Ch.), Recherches sur les biens qu'ont possédés les Aydie du Périgord (suite et fin)	29, 74
— La traduction en dialecte périgourdin du testament de Louis XVI	122, 190
— La traduction en dialecte périgourdin du testament de Louis XVI	86
LASSAIGNE (J.), Découpages électoraux	142
LASSERRE (M ^{me} G.), Notes historiques sur Saint-Vivien.....	63, 110
PRESLE (M. de), Une propriété en Périgord en 1840.....	137
SECRET (J.), Saint-Front au XVIII ^e siècle.....	44
— Inventaire des peintures murales en Périgord	156
VALETTE (J.), Lettres de l'abbé Audierne à J.-B. Rossignol. .	90

* C'est par erreur que les 2^e et 3^e livraisons de cette année portent, sur la couverture, tome LXXXVII.

NÉCROLOGIE

J.-J. Escande	92
Le docteur L'Honneur (G. L.)	196

BIBLIOGRAPHIE

Dujarric de la Rivière et Charrier, <i>La vie et l'œuvre de Lavoisier</i> (J. SECRET)	96
Lacape (H.), <i>Notice sur Tallien (1767-1820)</i> (J. LASSAIGNE)	195

ILLUSTRATIONS

<i>Beynac</i> . Château. Plan de l'Oratoire	169
— — La Cène	170
— — Vierge de pitié	171
<i>Cadouin</i> . Cloître. Annonciation	167
<i>Collonges</i> (Corrèze). Manoir de Vassignac	100
Escande (J.-J.), Portrait	93
L'Honneur (D ^r). Portrait	197
<i>Meyrats</i> . Château de la Roque. Crucifixion	165
— — — — — Mise au tombeau	164
<i>Périgueux</i> . Plan de la Cathédrale Saint-Front (vers 1770) ..	46
— — Plaque de cheminée (dessin de M ^{me} C. LACOMBE) ..	10
<i>Rions</i> (Gironde). Carte de la baronnie	35
<i>Saint-Martin</i> . Carte de la seigneurie	129
<i>Saint-Martin-de-Limeuil</i> . Eglise. Personnages et armoiries ..	174
<i>Saint-Vivien</i> . Carte de la commune	64
— — — — — Cheminée du XVIII ^e s.	112
— — — — — Façade de l'église	69
— — — — — Fenêtre gothique	71
— — — — — Plan du XVIII ^e siècle	116, 117
<i>Turenne</i> (Corrèze). Tour du trésor	100
<i>Vauclaire</i> . Chartreuse: Ange en prière	163
<i>Vaugoubert</i> . Carte de la seigneurie	126